

ALGÉRIE-UE

Boukadoum co-présidera les travaux de la 12^e Session du Conseil d'association Algérie-UE

P. 24

PERSONNALITÉ - DÉCÈS

Inhumation demain de Mgr Teissier dans la Basilique Notre-Dame d'Afrique à Alger

P. 24

REVUE EL DJEÏCH

Les Algériens doivent se "tenir prêts" à faire face à la menace sur la sécurité de la région

P. 3

14^È SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UNION AFRICAINE

Djerad appelle à la consolidation de la concertation en matière de lutte contre le terrorisme

L'Algérie a plaidé dimanche lors des travaux de la 14^e session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) sur l'initiative "faire taire les armes en Afrique", pour la consolidation de la concertation afin d'éradiquer l'extrémisme violent, lutter contre le terrorisme et assécher les sources de son financement. Dans son allocution lors des travaux de cette session, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a mis l'accent sur l'importance de "consolider la concertation afin d'éradiquer l'extrémisme violent, lutter contre le terrorisme et assécher les sources de son financement". Il a relevé, dans ce cadre, que "l'Algérie prend acte, avec une grande préoccupation, de la poursuite des transferts, au profit de groupes terroristes, de fonds colossaux au titre de rançons pour la libération des otages. Une démarche qui sape nos efforts de lutte antiterroriste".

P. 24

DKnews/APS



EDUCATION NATIONALE

M. Ouadjaout appelle à débattre des difficultés en matière d'organisation scolaire

P. 3

TRANSPORT AÉRIEN

Reprise des vols domestiques dans le respect des mesures de prévention contre Covid-19

P. 4

CIMENT

Le Groupe GICA dépasse un million de tonnes d'exportation

P. 6

SANTÉ

CHAUFFAGE

Quand votre maison devient dangereuse

P. 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1

Six clubs «auront bientôt» leurs licences professionnelles

P. 21



IRAN

Le physicien nucléaire tué par une mitrailleuse contrôlée par satellite

P. 17

MDN

INTEMPÉRIES

Intervention de l'ANP pour la réouverture des routes coupées à Batna

P. 24

ENVIRONNEMENT

Création d'une cellule pour accompagner les porteurs de projets



Le ministère de l'Environnement a annoncé, dimanche, la création d'une cellule pour accompagner et orienter les jeunes porteurs de projets dans le domaine environnemental.

Cette cellule, composée de plusieurs cadres du ministère, aura pour mission d'assister les start-up et les petites entreprises en vue de concrétiser leurs idées sur le terrain, a précisé le ministère dans un communiqué rendu public sur sa page Facebook.

Pour bénéficier de cette initiative, les personnes intéressées parmi les porteurs de projets sont invitées à remplir et envoyer un formulaire destiné à cet effet via le site du ministère de l'Environnement.

Le formulaire contient la description du projet et les besoins et aspirations de son titulaire de façon à permettre à la cellule d'étudier le projet présenté avant de fixer la date d'accueil.

TIZI-OUZOU

Raccordement de 2.467 foyers en gaz naturel ce mois de décembre



Pas moins de 2.467 foyers seront alimentés en gaz naturel, ce mois décembre à Tizi-Ouzou, a indiqué dimanche un communiqué de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Le raccordement de ces foyers, sur une longueur réseau de 101,28 km à travers une vingtaine de localités, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme quinquennal de la wilaya lancé en 2013, est-il souligné de même source.

Les localités concernées par ces raccordements sont réparties à travers les communes de Mkira, 433 foyers, 799 à Ait Yahia Moussa (799), Ouadhias (140) et Draa El Mizan (75) au Sud-ouest de la wilaya.

Il s'agit aussi de 250 foyers à Ait Aïssa Mimoune et 500 à Maatkas au Sud, ainsi que 270 foyers à Azeffou au Nord-est.

SIDI BEL-ABBES

2 morts dans un accident de la route



Deux personnes ont trouvé la mort dans deux accidents de la route survenus dans la nuit du samedi à Sidi Bel Abbès, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule d'information et de communication des services de la Protection civile. Une collision entre un véhicule et un motocycle au niveau de la RN 7, dans sa partie reliant la zone industrielle de la commune de Sidi Bel-Abbès, a causé la mort du conducteur du motocycle (50 ans), a indiqué la même source.

Le second accident est survenu suite à une collision de trois véhicules au niveau de la RN 92 reliant les communes de Oued Sefioune et Youb, causant la mort d'un individu âgé de près de 40 ans, a-t-on ajouté.

Les corps sans vie des deux victimes ont été évacués à la morgue du Centre hospitalo-universitaire "Abdelkader Hassani" du chef lieu de wilaya, selon la même source.

Les services compétents ont ouvert des enquêtes sur les circonstances de ces deux accidents.

LAGHOUAT

Installation du nouveau P/APC d'Aflou

Le nouveau président de l'Assemblée populaire communale d'Aflou (110 km Nord de Laghouat), Noui Benyoucef, a été installé dimanche dans ses nouvelles fonctions par les autorités de la wilaya de Laghouat.

Le nouveau P-APC a été élu en remportant 24 voix des 33 voix des membres composant l'APC d'Aflou, plus grande concentration d'habitants dans la wilaya après Laghouat.

Le nouveau P/APC d'Aflou a indiqué à l'APS qu'il ne ménagera aucun effort pour unir les membres de l'Assemblée et de mettre de côté les différends l'ayant secoué durant une longue période, avant d'ajouter qu'il œuvrera avec le concours des autres élus à améliorer le service public et que les portes de la commune seront ouvertes aux suggestions allant dans ce sens.

M. Noui Benyoucef est le 3ème P-APC d'Aflou durant un seul mandat, après la destitution de Boudour Safi, pour poursuites judiciaires, et la démission, le 25 novembre 2020, de son remplaçant Miloud Selmane, pour des raisons personnelles.



ORAN

Lancement d'une campagne de solidarité "un hiver chaud"



Le conseil de "Souboul El Kheirat" (voies des bonnes actions) relevant de la direction des Affaires religieuses et Waqfs de la wilaya d'Oran a lancé une campagne intitulée "Un hiver chaud" pour aider les familles nécessiteuses, a-t-on appris de son président.

La campagne vise à collecter des aides auprès de bienfaiteurs et les distribuer aux familles nécessiteuses et aux orphelins de la wilaya, a indiqué Cheikh Bahri Bachir, précisant que la campagne se poursuivra tout au long de la période hivernale.

"Il sera procédé à la collecte de vêtements d'hiver, de couvertures, de produits alimentaires, ainsi que d'appareils de chauffage", a-t-il ajouté.

Dès le début de la campagne, il a été constaté une adhésion des citoyens qui ont fait don de diverses fournitures nécessaires durant la période hivernale, au niveau de la mosquée "Emir Abdelkader" de haï "El Barki" (Fellaoucen), a-t-il fait savoir.

Le conseil de "Souboul El Kherat" avait lancé des appels à travers les réseaux sociaux, incitant les citoyens et les bienfaiteurs à faire don de produits alimentaires, de vêtements chauds et autres fournitures pour faire bénéficier un plus grand nombre possible de familles nécessiteuses.

D'autre part, le conseil a distribué des bons d'achat à 70 orphelins au niveau de cinq écoles primaires et de CEM de haï "Nedjma" (ex-Chteibo) pour l'acquisition de fournitures scolaires et de vêtements d'hiver, a rappelé la même source, ajoutant que des masques de protection et des produits désinfectants, ainsi que des thermomètres ont été offerts à des écoles.

MÉDIAS

Décès Djamel Eddine Bessou journaliste de l'APS



Le journaliste de l'Agence APS, Djamel Eddine Bessou, est décédé lundi à l'âge de 51 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches.

Né le 12 août 1969 à Alger, le défunt diplômé des langues étrangère (option: Anglais), occupait le poste de rédacteur en chef adjoint à la rédaction nationale.

Il a assuré durant sa carrière, essentiellement passée à l'APS, la couverture de plusieurs événements nationaux et internationaux.

Le défunt sera inhumé lundi après la prière d'El Dohr au cimetière de Garidi (Alger).

Le ministre de la Communication, porte parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, ainsi que le Directeur général de l'APS, Fakhreddine Beldi, et l'ensemble des journalistes et employés de l'Agence présentent en cette douloureuse épreuve leurs sincères condoléances à la famille et aux proches du défunt.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Un mort et 75 blessés le weekend dernier en zones urbaines

Une (1) personne a trouvé la mort et 75 autres ont été blessées dans 65 accidents de la circulation survenus le weekend dernier en zones urbaines, ont indiqué dimanche les services de la Sûreté nationale.

Selon les informations fournies par les services compétents de la sûreté nationale, le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents.

A ce titre, la Direction Générale de la Sûreté nationale (DGSN) renouvelle son appel aux usagers de la route à davantage de prudence et de vigilance au volant, notamment en ces moments de perturbations climatiques.

Elle rappelle aux citoyens, par ailleurs, le numéro vert 1548 et celui de secours 17 joignables 24h/24 pour tout signalement.



POLITIQUE SOCIALE

Abdelaziz Djerad : «forte volonté politique pour l'insertion sociale et économique des personnes à besoins spécifiques»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a affirmé, jeudi à Alger, que le dernier amendement constitutionnel "confirme la forte volonté politique d'oeuvrer efficacement à l'insertion sociale et économique des personnes à besoins spécifiques de façon effective".

Dans une allocution prononcée au Centre international des conférences (CIC) à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées, M. Djerad a déclaré que "le dernier amendement constitutionnel confirme la forte volonté politique d'oeuvrer efficacement à l'insertion sociale et économique des personnes handicapées et à leur implication dans la construction de l'édifice institutionnel", mettant en avant leurs performances dans divers domaines de la vie, aussi bien culturelle, qu'économique et sportive, et leurs impressionnants résultats dans les examens officiels.

Cette catégorie de la société s'est également illustrée, à travers une pléiade d'athlètes médaillés, en hissant haut l'emblème national dans des compétitions internationales, et contribué également au processus du développement économique par plusieurs projets au service du pays, a-t-il poursuivi. M. Djerad a souligné, à ce propos, que la détermination "incontestable" du Gouvernement à mettre en place des politiques et des programmes de protection et de promotion des personnes à besoins spécifiques, "se concrétise à travers des mesures et des mécanismes visant à consolider leurs droits, tout en veillant à associer le mouvement associatif à l'élaboration de programmes et de stratégies efficaces en leur faveur, en coordination avec tous les acteurs, notamment les médias", qui, a-t-il dit, "ouvrent à mettre en lumière ces potentialités à travers les tribunes nationales et les réseaux sociaux". Il a évoqué, en outre, la coordination avec divers organes des Nations Unies, notamment le Fonds des Nations



Unies pour la population pour "renforcer les capacités et compétences de cette frange sociale et les promouvoir au niveau international par l'échange d'expériences et l'adaptation aux normes internationales de leurs productions afin de leur offrir des opportunités d'accès aux marchés internationaux".

Dans ce contexte, M. Djerad a mis en avant "l'importance d'oeuvrer ensemble à relever les défis auxquels nous sommes, aujourd'hui, confrontés au vu de la crise sanitaire pour en faire un catalyseur en vue de plus de persévérance à atteindre les objectifs escomptés".

La célébration de la Journée internationale des personnes à besoins spécifiques, le 3 décembre de chaque année sous l'égide des Nations Unies, "traduit l'intérêt international accordé à cette catégorie qui a démontré, tant au niveau national que mondial, ses capacités et ses compétences dans la contribution au processus d'édification à tous les niveaux", a estimé le Premier ministre. Et d'ajouter : "des capacités soutenues par des ca-

dres juridiques comprenant des dispositions consolidant la place des personnes à besoins spécifiques, à l'instar des celles de la loi 02/09 du 08 mai 2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées".

A cette occasion, le Premier Ministre a procédé à la remise de fauteuils électriques et des clés de logements à nombre de personnes à besoins spécifiques, des distinctions à des athlètes et des livres de Coran électronique aux élèves lauréats des trois paliers de l'enseignement.

Par ailleurs, M. Djerad a remis à Mme Chirine Abdellaoui sa lettre de créance en qualité d'Ambassadrice de bonne volonté de l'ONU.

Dans une brève déclaration, M. Djerad a estimé que "le soutien et la protection de cette catégorie doivent, également, incomber à la société dans toutes ses composantes, et non seulement aux autorités publiques", saluant le rôle des médias dans la mise en avant d'exemples réussis en zones d'ombre dans différents wilayas. A cette occasion, le Pre-

mier ministre a supervisé le lancement d'une plateforme numérique intitulée "La Solidarité nationale à l'écoute".

Peu avant le début des festivités de cette journée, le Premier ministre a visité une exposition de projets réussis de personnes handicapées bénéficiaires du programme de l'Agence Nationale de gestion du Micro-crédit (ANGEM), encourageant les différents exposants à relever les défis afin de se distinguer dans leurs domaines.

Soulignant l'importance de la participation des personnes à besoins spécifiques à la vie socioéconomique, M. Djerad a affirmé que mes autorités publiques "sont tenues d'accorder la priorité à l'intégration de cette catégorie importante dans la société et de lui garantir les opportunités nécessaires".

Il a appelé, dans ce sens, à "une initiative nationale en vue de faciliter l'accès des personnes à besoins spécifiques aux différentes administrations publiques à travers les communes et les wilayas ainsi que leur déplacement par leurs propres moyens".

ARMÉE-PUBLICATION

Les Algériens doivent se "tenir prêts" à faire face à la menace sur la sécurité de la région (El Djeïch)

Les Algériens doivent se "tenir prêts" à faire face à la menace que "font peser certaines parties ennemies sur la sécurité de la région", a affirmé la revue El Djeïch dans son dernier numéro, soulignant la nécessité de "renforcer le front interne" pour "faire échec à tous les complots ennemis et aux campagnes médiatiques tendancieuses" visant l'Algérie.

"La détérioration de la situation régionale le long de notre bande frontalière et la menace que font peser certaines parties ennemies sur la sécurité de la région ces derniers temps, ces menaces, même indirectes, nous concernent et nous devons nous tenir prêts à y faire face", a-t-elle écrit dans son éditorial.

La revue a soutenu, à ce titre, que "bien plus, nous y sommes contraints parce que notre pays a des obligations régionales imposées par son rôle pivot, outre ses positions de principe immuables de soutien à toutes les causes justes".

Réaffirmant la détermination des éléments de l'ANP et du peuple à "surmonter tous les aléas et contraintes objectives urgentes", la revue a jugé "plus que jamais nécessaire d'investir dans les capacités du peuple algérien à faire face à toutes les épreuves, dans le but de conforter et de renforcer le front interne et de faire ainsi échec à tous les complots ennemis et aux campagnes médiatiques tendancieuses orchestrées par des parties hostiles connues, visant à saper l'unité du peuple et, par delà, à l'orientation nationale sincère, juste et courageuse adoptée par les hautes autorités du pays".

Selon la revue El Djeïch, "le combat contre ces plans hostiles visant notre pays implique la nécessité, pour notre peuple, d'être conscient des desseins inavoués que cherchent à concrétiser ces parties ennemies et, par voie de conséquence, sa mobilisation autour de sa direction pour les déjouer".

Elle a estimé qu'"il sera possible au peuple de leur faire échec comme il a réussi à le faire toutes les fois que ces cercles et officines avaient tenté de porter atteinte à notre pays", rappelant, à ce propos, les déclarations du chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée Saïd Chanegriha.

Ce dernier affirmait que "nous sommes pleinement confiants en la profonde conscience de notre peuple de l'ensemble des défis à relever et des enjeux à remporter en cette étape cruciale et sensible que traverse notre pays, tout comme nous croyons pleinement en ses capacités à apporter sa contribution ainsi que son adhésion positive et réelle au succès de cette démarche nationale sincère".

La revue a souligné également, dans son éditorial, que le peuple algérien "ira de l'avant sur la voie de l'édification des fondements de l'Algérie nouvelle à laquelle ont aspiré les générations de l'indépendance qui ont fait le serment de marcher sur les pas de leurs aînés, hommes fidèles, qui ont consenti le sacrifice suprême pour leur pays et leur peuple". La revue a affirmé, par ailleurs, que la pandémie du coronavirus "n'a en aucun cas affecté l'activité normale des unités de l'Armée", et que "les unités industrielles ont maintenu leur rythme de production, tel que fixé par le plan, réussissant ainsi à couvrir les besoins nationaux".

"Ceci, en attendant d'entamer la concrétisation de la vision à long terme du Haut commandement de l'ANP de développer les industries militaires et d'élargir l'éventail de leur gamme, dans le cadre d'une orientation générale visant à conférer une forte impulsion aux industries nationales et à les promouvoir pour qu'elles profitent à l'économie nationale dans la prochaine phase", a-t-elle expliqué.

Elle a rappelé, à ce titre, qu'"il est attendu que nos industries militaires pénètrent les marchés régionaux et internationaux, pour contribuer à remporter la bataille de la diversification de l'économie, ce qui a été affirmé par monsieur le général de corps d'armée lors de sa dernière visite à la Base centrale logistique".

Commentant la participation de l'ANP à la lutte contre le coronavirus, la revue a rappelé que celle-ci n'a "ménagé aucun effort depuis l'apparition de cette pandémie dans notre pays" et qu'elle a "mobilisé tous les moyens de l'ANP pour soutenir le système national de santé".

APR

EDUCATION NATIONALE

M. Ouadjaout appelle à débattre des difficultés soulevées en matière d'organisation scolaire

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout a appelé, dimanche, à débattre des difficultés soulevées par les enseignants en matière d'organisation de la scolarisation en vue de les aplanir suite aux "anomalies" observées sur le terrain.

Lors d'une conférence par visioconférence organisée avec les directeurs de l'éducation des wilayas, le ministre a affirmé que "le suivi sur le terrain et l'ensemble des rapports parvenus à la cellule centrale du ministère, un mois après la rentrée scolaire, ont fait apparaître des anomalies dans l'organisation de la scolarisation, ce qui implique l'adaptation de mesures adoptées à travers le suivi quotidien et continu en invitant les directeurs des établissements éducatifs ainsi que les inspecteurs à examiner des difficultés soulevées par les enseignants pour en trouver les solutions adéquates".

Le ministre a appelé les partenaires sociaux à présenter le bilan préliminaire

pour l'organisation de la scolarité en vue de "parvenir à des solutions, dont l'équilibre dans le nombre des groupes éducatifs assignés à chaque enseignant".

Concernant l'application du protocole préventif sanitaire, M. Ouadjaout a indiqué qu'il convient de renforcer les actions de sensibilisation en milieu scolaire en lançant un appel à l'ensemble des acteurs pour adhérer à cette démarche avec la poursuite des sorties des inspecteurs sur le terrain en compagnie des médecins aux fins de faire le point sur l'état d'application du protocole sanitaire.

Rappelant les efforts consentis en matière de mise à disposition des moyens sanitaires préventifs en raison du contexte sanitaire exceptionnel, le ministre a déclaré que "les aides financières exceptionnelles ont été versées à tous les établissements éducatifs pour leur permettre de couvrir les frais pour jours restants de ce mois".

Il a souligné que son secteur "a obtenu une autorisation de la part du Premier ministre afin d'utiliser les avoirs financiers restants dans les comptes hors budget à l'effet d'acquiescer les moyens préventifs sanitaires ainsi que les produits hygiéniques et leur distribution dans un cadre organisé entre les établissements éducatifs".

Il a exhorté tout un chacun à "se mobiliser et à suivre le bilan des actions de chaque wilaya tout en oeuvrant à trouver les solutions et à pallier les lacunes enregistrées". Le ministère de l'Éducation nationale avait mis en place récemment un plan exceptionnel pour la reprise des cours et l'organisation de la scolarité des élèves des trois cycles d'enseignement, prévoyant des mesures liées notamment à la répartition des élèves en groupes et sous-groupes de 20 à 24 apprenants, à l'exception de certains groupes où le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 24 élèves.

TRANSPORT AÉRIEN

Reprise des vols domestiques dans le respect des mesures de prévention contre Covid-19

Les vols domestiques pour le transport des voyageurs à l'aéroport d'Alger ont repris du service officiellement dimanche après plus de 8 mois de suspension, dans le strict respect des mesures de prévention contre le nouveau coronavirus (Covid-19).

Présent à l'accueil d'un nombre important de voyageurs au niveau des lignes intérieures de l'aéroport d'Alger, M. Amine Andalousi, chargé de l'information et de la communication d'Air Algérie a déclaré à la presse que ces vols concernaient la totalité des dessertes de/vers les wilayas du sud du pays (100%) et, dans une première étape, 50% des vols desservant celles du nord du pays.

Au total, 1.080 sièges sont proposés ce dimanche aux voyageurs, à travers 31 vols vers les différentes villes du Sud et certaines villes du nord du pays, a-t-il précisé.

Le responsable invite à cette occasion l'ensemble des voyageurs à respecter des gestes barrières (port du masque et distanciation sociale), faisant savoir que «les voyageurs des lignes intérieures ne sont pas tenus de présenter un certificat médical de non contamination».

De son côté, le directeur de la communication à Tassili Airlines, Karim Bahar a indiqué que sa compagnie avait priorisé les dessertes de/vers les wilayas du Sud et imposé le respect du protocole sanitaire pour éviter toute éventuelle propagation du virus. Les voyageurs sont obligés de porter un masque et de respecter la distanciation physique, a



souligné M. Bahar, assurant que les avions ont été dotés d'appareils qui filtrent l'air toutes les trois minutes.

M. Tahar Allache, Directeur général (DG) de l'aéroport international d'Alger, a rassuré que toutes les dessertes programmées seraient contrôlées et devraient se conformer aux mesures de prévention. Il a fait savoir que l'aéroport international d'Alger avait assuré tous les moyens afin de protéger les voyageurs et préserver la santé publique, précisant que les avions d'Air Algérie ont été désinfectés et nettoyés pour réduire le risque d'infection. Concernant les mesures préventives prises en faveur des voyageurs, le responsable a affirmé que l'aéroport disposait de ther-

momètres corporels et qu'une barrière de protection transparente avait été placée au niveau des guichets d'enregistrement, avec le marquage au sol des endroits réservés à l'attente pour respecter la distanciation physique entre les voyageurs. Les commerces de l'aéroport ont repris leurs activités dans le cadre du respect des mesures préventives décidées par les pouvoirs publics, a-t-il indiqué.

De son côté, le chargé de la communication et des relations publiques à la Direction de la police aux frontières (PAF), le Commissaire principal, Hamid Taïbi, a indiqué que la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) avait pris, à l'occasion de la re-

prise des premiers vols intérieurs, une série de mesures préventives pour l'application stricte des protocoles sanitaires approuvés.

Les services de la PAF veillent à l'accélération de la cadence de l'accomplissement des formalités notamment de sécurité pour les départs au niveau de l'aéroport, dans le strict respect des mesures sécuritaires et sanitaires tout le long du parcours des voyageurs jusqu'à l'embarquement, a-t-il soutenu.

Des guichets spéciaux d'orientation avaient été ouverts au niveau de l'aéroport dans le cadre d'une campagne de sensibilisation menée par la DGSN auprès des voyageurs, a précisé le même responsable.

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

Lancement du projet de coopération "communes vertes"

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICALT) et l'Agence allemande de coopération (GIZ) ont procédé lundi à Alger à la signature du contrat d'exécution du projet "communes vertes" afin d'appuyer les communes dans leurs efforts de développer l'utilisation des technologies d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables (EnR).

Ce projet ayant pour objectif de faire contribuer les communes à la réalisation des objectifs nationaux de transition énergétique concernera quatre (04) communes-pilotes pour l'élaboration de plans énergétiques communaux durables ainsi que 30 communes-pilotes pour le déploiement de tableaux de bord de suivi des consommations énergétiques.

Lors de son intervention à cette occasion, le Secrétaire général du MICALT, Abdallah Moundji, a indiqué que ce nouveau projet de coopération permettra à un nombre important de wilayas et de communes de bénéficier d'un accompagnement et d'une assistance pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans énergétiques communaux ainsi que de l'amélioration des procédés de gestion de la consommation énergétique.

Il s'agira également, a-t-il dit, de l'élaboration d'outils didactiques, de cahiers de charges et de guides méthodologiques pour assurer la durabilité des installations et d'un soutien pour la mise en place d'un cadre réglementaire incitatif favorisant la réalisation de projets d'énergie renouvelable économiquement viables pour les communes.

De plus, le même responsable a souligné le choix porté sur des communes-pilotes au sein de ce projet "présentant un nombre important de zones d'ombre, constituant ainsi un grand défi pour ce projet".

Pour sa part, le chargé de la coopération au sein de l'Ambassade d'Allemagne en Algérie, Jurgen Wolke, a estimé que la signature de ce contrat fait partie des nombreuses initiatives de coopération énergétique entre les deux pays, notant la dynamique de coopération technique intensifiée entre les deux partenaires dans ce secteur.

Assurant la fierté du côté allemand de partager ses expériences et de contribuer avec ses idées s'agissant de la transition énergétique, le représentant diplomatique allemand a fait savoir que l'expérience de son pays a démontré que "les communes sont un maillon essentiel pour contribuer énormément à la transition énergétique". Il a ainsi estimé important qu'elles soient impliquées dans tout projet de transition énergétique.

De plus, avec plus de 1.500 communes, "l'Algérie possède un répertoire très important de multiplicateurs pouvant donner l'exemple à un nombre important de citoyens", a fait observer le représentant allemand.

"Collectivités locales : un rôle important dans le développement au niveau local"

De son côté, la directrice résidente en Algérie de la GIZ, Ella Schieber, ce projet entre dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations-Unies. "Communes vertes" contribuera à atteindre deux ODD, à savoir l'ODD 7 visant à garantir l'accès de tous à une énergie propre avec un coût abordable ainsi que l'ODD 11 visant à parvenir à des villes et communes durables.

De plus, l'intervenante a estimé que "les collectivités territoriales ont un rôle à jouer pour la promotion du développement du renouvelable au niveau local". Elle a, en outre, fait savoir que ce projet permettra à 30 communes à travers le pays de suivre et d'optimiser leur consommation énergétique via un tableau de bord de gestion énergétique.

Pour sa part, la cheffe du projet "communes vertes" au sein du GIZ, Rebekka Hiltz-D'Bihi, a indiqué que ce projet s'étalant jusqu'en 2023 a pour objectifs la réduction durable de la consommation d'énergie dans les communes-pilotes, l'amélioration de la gestion de l'énergie au niveau communal, l'élargissement des résultats à d'autres communes et la réalisation d'un cadre incitatif pour la promotion des EnR et de l'efficacité énergétique au niveau communal.

De plus, il s'agira selon la cheffe de projet, de l'amélioration de la qualité et de la durabilité des produits, services et installations d'EnR et d'efficacité énergétique, de l'identification et de la réalisation des modèles d'affaire pour promouvoir le rôle du secteur privé local dans les chaînes de valeur ainsi que la proposition d'un texte réglementaire régissant l'injection de petites puissances photovoltaïques communales au réseau de distribution.

APS

TASSILI AIRLINES

Reprise progressive des vols domestiques vers plusieurs destinations

La Compagnie aérienne Tassili Airlines qui vient de reprendre progressivement ses vols domestiques, suite à la levée de la mesure de suspension du trafic aérien interne, a programmé une moyenne de deux vols par jour vers plusieurs destinations notamment vers les wilayas du sud du pays, a-t-on appris lundi auprès d'un responsable de la compagnie publique. Outre, le transports des employés du secteur pétrolier, la compagnie publique prévoit 310 sièges/jour (aller-retour) pour chaque desserte entre les Aéroports d'Alger, Adrar, Bechar, Oran et Tamanrasset, a indiqué le chargé de communication de la compagnie publique, Karim Bahard. Selon M. Behar, la compagnie compte étendre progressive-

ment ses dessertes à destination de plusieurs autres aéroports à travers le pays. Il a assuré par ailleurs que des mesures sanitaires "draconiennes" ont été adoptées pour protéger les passagers contre les risques de contamination par le virus de la Covid-19. Le premier vol a eu lieu lundi reliant Alger et Adrar (aller-retour) qui sera suivi de plusieurs autres dessertes reliant Alger et Béchar, T amanrasset et Oran . Selon M. Behar, la reprise du trafic aérien domestique a eu un impact positif sur les citoyens qui peinent à se déplacer en raison de la suspension du transport aérien qui perdurent depuis près de neuf mois à cause de épidémie.

COMMERCE

M. Rezig s'entretient avec le Directeur exécutif de la Société internationale de financement du commerce islamique

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig s'est entretenu dimanche par vidéoconférence avec le Directeur exécutif de la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC), Hani Salem Sonbol, également Président du conseil d'administration de l'Initiative Aide pour le Commerce des états arabes, avec lequel il a évoqué les voies de promotion des dispositifs d'appui au commerce intra-régional. Intervenant à la demande de M. Sonbol,

cette rencontre a été l'occasion pour le ministre du Commerce de passer en revue les grands axes de la stratégie gouvernementale visant à promouvoir le commerce extérieur, notamment le volet diversification de l'économie hors-hydrocarbures. M. Rezig a souligné, à cet égard, que l'Algérie s'appropriait à mettre en exécution la Stratégie nationale d'exportation (SNE) et de définir les secteurs prioritaires devant mener cette démarche ouverte justement à

tous les partenariats dans le cadre du principe gagnant-gagnant, précise la même source. Pour sa part, M. Sonbol a formulé des propositions tendant à accroître les opportunités d'investissement et de financement entre les Etats arabes, abordant par la même les outils susceptibles de relancer l'activité commerciale dans le monde arabe notamment à l'ombre des répercussions du Coronavirus sur l'économie mondiale, a conclu le communiqué.

TISSEMSILT

Le parc national de cèdre de Theniet El Had couvert de neige

Le parc national de cèdre de la commune de Theniet El Had (50 km au nord de Tissemsilt) a été couvert d'un manteau blanc suite à la chute des premiers flocons de neige dimanche matin accompagnés d'une vague de froid.

La forêt d'El Medad, culminant à 1.700 mètres d'altitude, a enregistré une épaisseur de 20 centimètres de poudreux couvrant de son manteau blanc le cèdre de l'Atlas, avec une baisse sensible de la température qui a atteint les deux degrés celsius, a indiqué le directeur de la maison du parc, Djelloul Laouer.

Les forêts sur les hauteurs des monts de l'Ouarsenis, surtout celles situées dans les communes de Bordj Bounaama,

Boukaid et Lazharia, ont été couvertes de neige, notamment la forêt d'Ain Antar, dans la commune de Boukaid, qui recèle des arbres de cèdre de l'Atlas, selon la conservation des forêts. L'épaisseur de la neige enregistrée sur les hauteurs de la wilaya de Tissemsilt varie, en ces dernières 24 heures de 15 à 20 cm, selon la station régionale météorologique d'Ain Bouche-kif (Tiaret) prévoyant une amélioration du temps à partir de lundi.



OUARGLA

Plusieurs opérations d'alimentation en gaz naturel au profit des zones d'ombre

Pas moins de 45 opérations de raccordement au réseau de gaz naturel ont été projetées en faveur des zones d'ombre de différentes communes de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) d'Ouargla. Les études liées à la réalisation de ces projets ont été remises aux communes concernées pour entamer les travaux de raccordement au

réseau de gaz naturel sur un linéaire total de 154 km, au profit d'une population de 6.500 habitants, a indiqué le chargé de communication à la Sonelgaz, Rabea Daouadi. L'entreprise Sonelgaz a enregistré depuis début 2020 un total de 3.906 nouveaux abonnés au réseau de gaz naturel, dont 3.900 au réseau de basse pression et six (6) autres au réseau de moyenne pression. Ce nouveau chiffre porte l'effectif

global à 96.010 abonnés, dont 95.917 clients au réseau de basse pression, 84 autres au réseau de moyenne pression et neuf (9) abonnés à la haute pression, a détaillé la même responsable. Les différentes opérations réalisées dans le cadre de la généralisation du réseau de gaz naturel au profit des différentes régions de la wilaya a permis la réalisation d'un taux de couverture de 85%, a-t-elle fait savoir.

KHENCHELA

Régularisation de la situation administrative de près de 13 000 parcelles de terrain destinées à la construction

L'Agence de gestion et de régulation foncière urbaine de la wilaya de Khenchela a procédé à la régularisation de la situation administrative de 12 957 parcelles de terrain, a-t-on appris, dimanche, du responsable de la communication de cette même agence, Nabil Abdenour Chekhab. Dans une déclaration à l'APS, ce responsable a indiqué que le service foncier de l'Agence de gestion et de régulation foncière urbaine de la wilaya de Khenchela, a procédé depuis 1991 jusqu'à la fin du mois de novembre dernier, à la régularisation de la situation administrative et délivré les contrats aux bénéficiaires de 12 728 parcelles de terrain construites, sur un total de 17 188 parcelles situées au sein de 79 lotissements sociaux et intégrés, en plus de 13 coopératives immobilières. La même source a précisé également que l'agence a aussi régularisé 229 parcelles

de terrain dans le cadre de la loi 08/15 du 20 juillet 2008, relatif aux règles de conformité des constructions et leur achèvement, tandis que 154 parcelles sont en cours de règlement, ajoutant que le taux de régularisation relatifs des parcelles de terrain de ce type est de l'ordre de 53%. Dans le même contexte, la même source a fait état de 1 367 parcelles de terrain situées dans 11 lotissements fonciers non publiés en vertu de l'instruction n° 01 du 01/01/1993 recensées et situées dans les communes de Kais, Taouzianet, El Hamma, Chechar et El Mahmal, dont les propriétaires de 949 parcelles ont récemment payé les redevances du terrain au Trésor communal. L'Agence de gestion et de régulation foncière urbaine de Khenchela attend, par ailleurs, l'intervention des pouvoirs publics afin de résoudre les situations complexes de 11 lotissements dont

5 sont situés dans la commune de Khenchela, 2 dans la commune de Ain Touila et 4 autres à M'toussa, El Hamma, Remila et Ensigna, a souligné M. Chekhab. Il a également ajouté que ces lotissements ont été créés en 2004, à l'ère de l'agence locale dissoute, (relancée en 2010) avant d'être exploités pour la construction d'établissements scolaires tandis que d'autres sont toujours en suspens en raison du manque d'assiettes foncières nécessaires pour les accueillir. Le même responsable a fait savoir, en outre, que des propositions ont été soumises aux services de la wilaya de Khenchela afin de les transmettre aux autorités centrales en vue de trouver des solutions aux situations complexes de certains lotissements illicites et coopératives immobilières, notamment une demande de transfert de propriété foncière des Domaines à l'Agence de

gestion et de régulation foncière urbaine, en tenant compte des prix de cession des parcelles, vendues en 1997. Cela, en plus d'une demande de mise à disposition de nouvelles assiettes foncières pour pallier au déficit constaté par rapport aux lotissements exploités dans le cadre de l'utilité publique et dont les propriétaires n'ont pas bénéficié pour l'heure de nouvelles parcelles malgré le paiement de leurs redevances, a relevé M. Chekhab. Enfin, la même source a affirmé que la régularisation de l'ensemble des parcelles destinées à la construction au niveau de la wilaya de Khenchela dépend des bénéficiaires et de leur afflux vers les guichets de l'agence, de la réception des dossiers en suspens au niveau des daïras et à l'intervention des pouvoirs publics centraux pour résoudre le problème de certains lotissements et coopératives immobilières.

TAMANRASSET

Arrivée d'un premier vol en provenance d'Alger

Un appareil du transporteur national Air-Algérie en provenance d'Alger s'est posé dimanche en milieu de journée sur le tarmac de l'aéroport Hadj Bey Akhachouk de Tamanrasset après la reprise aujourd'hui des vols domestiques. Les dizaines de passagers ayant été de ce vol ont été accueillis par les autorités locales, les représentants d'agences de voyage et de membres de la société civile, dans le strict respect des mesures de prévention sanitaire contre la Covid-19. Les voyageurs ont été accueillis avec des dattes et du lait, dans une ambiance empreinte d'une grande satisfaction

de la reprise des vols augurant d'une relance de l'activité touristique, surtout que la région est éloignée et que l'avion est le mode de transport sur lequel comptent beaucoup d'habitants de la région dans leurs déplacements vers différentes destinations.

Le wali de Tamanrasset, Mustapha Koriche, a affirmé, à cette occasion, que la reprise des dessertes aériennes aura un impact certain sur la région de l'Ahaggar, en boostant l'activité touristique et hôtelière, surtout que celle-ci s'attend à de grands flux de touristes à la fin de l'année. Selon le délégué régional d'Air-Algérie

à Tamanrasset, Smail Mouali, 17 vols sont répartis sur tous les jours de la semaine, de et vers différentes destinations. Abdelkader Rekakda, responsable d'une agence de voyage estime que la reprise des vols est un indicateur positif pour la relance des voyages touristiques, qui ont connu un marasme ces derniers temps du fait de la pandémie de la Covid-19.

Abondant dans le même sens, Hassen Kerbadou, membre de l'association de dynamisation de la société civile à Tamanrasset, voit en cette reprise des vols domestiques "un signe positif" pour

l'amélioration des conditions de vie des habitants de la région, dans la mesure où elle leur facilite les déplacements vers le Nord du pays pour différents motifs, dont les soins et le règlement d'affaires administratives centralisées. La reprise des vols domestiques, qui concerne toutes les régions du Sud, s'est effectuée également aujourd'hui, sur des appareils d'Air-Algérie où de Tassili-Airlines, à Ghardaïa, Adrar, Bordj Badji-Mokhtar et Timimoune, ainsi qu'à Ouargla et Djanet (Illizi), et ce aussi dans le strict respect des mesures sanitaires de prévention de la Covid-19.

AÉROPORT DE SÉTIF

Un vol hebdomadaire de et vers Alger

Un vol hebdomadaire entre Alger/Sétif est programmé depuis l'aéroport 8 mai 1945 de Sétif par la compagnie nationale Air Algérie, a indiqué dimanche, le directeur de l'aéroport, Mohamed Lamine Ayfa. Cette reprise qui concerne la totalité des dessertes aériennes des wilayas du Sud et 50 % de celles du Nord vient en application des instructions du président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune, et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19 et de l'autorité sanitaire, a-t-il déclaré. Le vol Alger/Sétif est programmé chaque mardi avec un départ d'Alger vers 8h00 et un retour à 9h35, selon le même responsable qui a assuré que toutes les mesures de prévention contre le covid-19 ont été prises dont l'installation de caméras thermiques à l'entrée de l'aérogare, l'utilisation de thermomètres manuels pour le contrôle systématique des passagers. Des distributeurs de gel alcoolisé ont été installés à divers points de l'aéroport avec obligation du port de masque de protection pour toute personne accédant à l'aéroport et une signalisation au sol indiquant les distances interpersonnelles à respecter, a-t-on ajouté. Des affiches invitant les passagers au respect des mesures préventives ont été placardées à divers points de l'aéroport notamment la zone de contrôle, les bureaux d'enregistrement, les arrivées et départs. Les vols aériens domestiques ont été suspendus depuis près de neuf mois dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation de l'épidémie du nouveau coronavirus.

MÉDÉA

Travaux de réhabilitation d'une seconde tranche de tronçons routiers dégradés

Une seconde tranche de tronçons routiers, en "très mauvais état", desservant de nombreuses agglomérations urbaines secondaires, situées dans la wilaya de Médéa, fait l'objet de travaux de réhabilitation, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des travaux publics. Les travaux de réhabilitation "en cours" concernent un tronçon routier reliant le village de "Draa-el-Madjen" au chef-lieu de la commune de Kef-Lakhdar, au sud-est de Médéa, une section de 5 km du chemin de wilaya (CW) 01, qui fait la jonction entre les communes de Ain-Boucif et El-Aouinet, un autre tronçon également de 2 km du CW 27 qui relie la localité d'El-Haoudine, nord-est, à la limite ouest de la wilaya de Bouira, a indiqué la même source. Il est fait état, en outre, du lancement de travaux similaires au niveau d'un tronçon qui relie le village de "Djouaber", dans la commune de Draa-Smar, à 4 km à l'ouest de Médéa, à la route nationale N 18, ainsi que deux autres tronçons routiers "très dégradés", situés sur le CW 19, à savoir le tronçon "Ain-Beida" au chef-lieu de la commune de Azziz, sud-ouest de Médéa, et Azziz jusqu'au village de "Boukemouri", a-t-on signalé. Des travaux de réhabilitation de quatre tronçons routiers des CW 238, 88 et 93, devenus impraticables, avaient été lancés, pour rappel, fin novembre, à la faveur d'un programme d'entretien du réseau routier local, financé par le fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FSGCL).



CIMENT

Le Groupe GICA dépasse un million de tonnes d'exportation

Le Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA) a franchi la barre d'un million de tonnes d'exportation de clinker en 2020 à destination de plusieurs marchés internationaux, a indiqué dimanche un communiqué du groupe public. Ces résultats ont été réalisés en dépit des effets de la propagation de la pandémie du Covid-19 sur le marché international, a fait savoir la même source. Le Groupe, lors de sa première année d'exportation en 2018, avait réalisé 272.196 tonnes de ciment et de clinker, passant à 519 051 tonnes en 2019, avant de dépasser un million (01) de tonnes de clinker, à fin novembre 2020, soit une évolution de plus de 100 % par rapport à 2019, lit-on dans le document.

Durant les années 2018 et 2019, le groupe GICA a pénétré plusieurs marchés du continent africain à savoir : la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Mauritanie, le Sénégal, le Cameroun, le Bénin et la Guinée. Outre les marchés des pays africains, le Groupe s'est introduit en Amérique Latine et Caraïbes à savoir le Brésil, le Pérou, la République dominicaine et Haïti. Malgré les contraintes engendrées par la crise sanitaire que traverse le pays notamment la réduction des effectifs à 50%, les restrictions imposées aux déplacements des camions de transport de ciment et la baisse de la production, pendant plus de 3 mois, le Groupe GICA a réussi à enregistrer une dynamique sans précédent en 2020, en augmentant fortement ses exportations et en pénétrant de nouveaux marchés à l'international. Cette performance, poursuit la même source, n'a été rendue possible que grâce aux efforts consentis par les pouvoirs publics, pour encourager l'investissement productif, ce qui a permis de hisser l'Algérie au rang de pays exportateurs de clinker et ciment et de contribuer à diversifier les exportations hors hydrocarbures, dans une logique de substitution-importation. Leader national de l'industrie du ciment, le Groupe GICA s'est lancée récemment dans l'exploitation et la transformation de marbre suite à la reprise de l'Unité de Guelma et la carrière ONYX de Mahouna en 2018, qui étaient détenues par l'Entreprise Nationale de marbre (Enamarbre).

Le Groupe, à travers sa filiale, la Société de Maintenance de l'Est (SME), a également réussi à mettre en place une nouvelle solution de contrôle et de diagnostic destinée aux opérateurs nationaux de l'industrie du ciment, portant inspection de l'alignement des fours de cimenteries.

Cette prestation, qui était assurée auparavant par des experts étrangers pour un montant allant de 20.000 à 30.000 euros par intervention, devra permettre à l'Algérie, qui compte une trentaine de lignes de production de ciment des cimenteries publiques et privées, d'économiser des devises.

Pour rappel, le Groupe GICA a été élu "Meilleur cimentier" en Algérie, par le portail AfrikaCem, dans le cadre des AfrikaCem Awards 2020. Les AfrikaCem Awards récompensent les entreprises et les personnalités de l'industrie du ciment en Afrique, qui ont fait preuve d'excellence dans leurs marchés, régions et domaines respectifs. Le Groupe compte actuellement 23 filiales spécialisées notamment dans la production de ciment, des granulats et du béton prêt à l'emploi, l'assistance technique, le montage et la maintenance industriels et la formation.

RÉGION OUEST

6 projets innovants sélectionnés pour la grande finale de "ALGERIA Startup Challenge"

Six (6) projets innovants de jeunes porteurs de projets de la région Ouest du pays, principalement d'Oran, ont été sélectionnés pour la grande finale de la deuxième édition de "ALGERIA Startup Challenge", prévue à la mi-décembre, a-t-on appris des organisateurs. Indiquant que 43 projets ont été retenus pour la grande finale, les organisateurs ont précisé que les projets de la région d'Oran concernent entre autres l'amélioration du service public, le tourisme, l'économie verte et la télé-médecine. Il s'agit des projets "Only one", "Traineeship" et "GreenHand" pour l'amélioration des prestations de services publics, "Discover" pour le Tourisme, "Makiba" et "Asiifni" pour la télé-médecine et traitement de dossiers des patients. 62 projets innovants ont été présentés par des jeunes de la région ouest



du pays dans le cadre de la deuxième édition de "Algeria start up challenge", sur un total de 740 projets au niveau national. A noter que la session d'Oran était la deuxième étape parmi 5 étapes de "Algeria start up challenge", une compétition de startups autour de solutions innovantes dans différents domaines de la vie, organisée par l'incubateur des startups "Capcowork" sous le parrainage du Premier ministre et

avec le concours du ministère de la Micro-entreprise, de la Start up et de l'Economie de la connaissance. Pour cause de Coronavirus, les quatre dernières étapes de la compétition en l'occurrence, Oran, Ouargla, Béchar et Alger se sont déroulées en ligne. Il sera de même pour la grande finale, prévue à la mi-décembre.

ENERGIES RENOUVELABLES

Signature d'une convention entre le CNES et le CEREFÉ

Le Conseil national économique et social (CNES) et le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) ont signé, dimanche à Alger une convention de coopération dans le domaine de promotion des usages des énergies renouvelables et de la réalisation de l'efficacité énergétique portant élaboration d'un modèle moderne de consommation d'énergie pour une durée de 5 ans renouvelables.

La convention a été paraphée par le président du CNES, Réda Tir et le Commissaire aux Energies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique, Noureddine Yassaa.

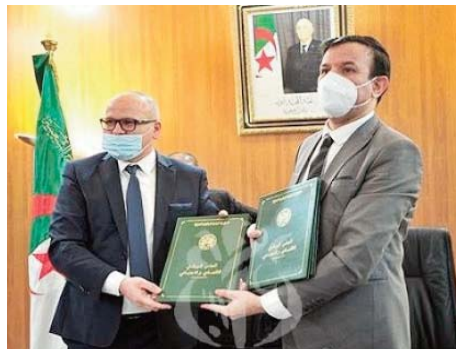
En vertu de cette convention, un programme annuel d'activités sera établi d'un commun accord, avec l'installation d'un comité mixte d'experts chargé de suivre la mise en œuvre des accords et d'organiser une réunion d'évaluation à la fin de chaque année.

Les deux parties ont convenu de renforcer les capacités informationnelles, techniques et technologiques des deux parties et de réaliser des études conjointes ou comparatives en mobilisant leurs compétences respectives.

Dans ce cadre, les deux parties s'engagent à développer et enrichir les échanges bilatéraux dans le domaine des études et de la veille, notamment le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, en sus d'organiser des séminaires, des conférences, des journées d'études et des tables rondes communes.

La convention permet également d'élaborer une feuille de route pour les activités des deux organes pour diagnostiquer l'état des lieux et mettre en évidence les différentes potentialités offertes dans le pays pour commencer à incarner le modèle énergétique.

S'exprimant à cette occasion, le président du CNES a souligné le besoin national de reconsidérer le modèle de consommation d'énergie, d'autant plus que le monde s'oriente actuellement vers la réduction de la consommation d'énergie.



mation d'énergie.

Pour M. Tir, "il est devenu impératif de réaliser une transition vers les énergies renouvelables, en développant des modèles modernes qui incluent la consommation d'énergie et l'efficacité énergétique et en se conformant dans cette démarche avec les capacités de production locales et en convaincant le gouvernement de son efficacité". Dans ce cadre, des études exceptionnelles intéressant le gouvernement algérien en premier lieu seront menées en vue de permettre une transition vers les énergies renouvelables et les énergies éoliennes, valoriser toutes les ressources nationales et les préserver pour les générations futures, a-t-il expliqué.

«Le CNES encourage toute œuvre scientifique ou innovation ayant trait à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique», a-t-il révélé, rappelant «la convention signée avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique notamment la direction générale de l'enseignement

supérieur en vue d'exploiter les structures disponibles et les superordinateurs dont le réseau national d'innovation».

Le même responsable a fait savoir qu'il était possible d'exploiter tous les potentiels du pays (outils, formation, TIC) pour aller droit au but.

Associer les investisseurs privés au développement des énergies renouvelables

La convention contribuera, selon M. Tir, à définir et à évaluer les coûts et les bénéfices avant de convaincre le Gouvernement de la nécessité de réaliser ces mégaprojets par le biais du secteur privé en collaboration avec l'Etat qui devra jouer son rôle organisationnel moderne.

«Ces objectifs doivent être réalisés à la faveur de lois loin de la bureaucratie en permettant aux capitaux étrangers d'investir en Algérie», a-t-il expliqué.

En outre, ces mesures dotent la société en solutions et contribuent à l'adoption de plans efficaces pour se lancer dans l'action afin de sortir de l'application à par-

tir de la théorie à l'exécution directe sur le terrain mais aussi pour passer de l'exploitation de l'électricité subventionnée à l'exploitation des énergies renouvelables.

Pour sa part, M. Yassaa a salué la signature de la convention qui va concrétiser une complémentarité entre l'expertise et les efforts des deux institutions afin de promouvoir l'efficacité énergétique et fournir davantage d'efforts en matière de rationalisation de la consommation d'énergie.

A ce propos, des études, des analyses et un plan d'action seront élaborés pour être concrétisés dans les plus brefs délais dans le but de créer des PME, garantir l'emploi et assurer une formation technique.

«Le développement des énergies renouvelables est devenu un impératif qui sera appuyé par cette convention à travers l'élaboration d'études exactes en sus de l'investissement et des différentes initiatives économiques», souligne M. Yassaa.

A une question sur l'importance d'associer les investisseurs privés et étrangers, il a répondu que «le champ demeure ouvert à toutes les initiatives économiques à travers l'examen des modalités d'ouverture du marché économique au secteur privé ou public, aux PME et au micro-entreprises. La convention permettra la réalisation d'études économiques, sociales, techniques et écologiques afin d'asseoir les fondements du développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique sur le terrain.

ALGÉRIE - ITALIE

Industrie : M. Aït Ali Braham présente les facilitations accordées aux IDE

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham, a présenté, dimanche à Alger, au ministre italien des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, M. Luigi Di Maio, le nouveau cadre juridique et réglementaire que l'Algérie s'appête à mettre en place dans l'objectif d'encourager l'investissement notamment étranger.

Lors d'une rencontre tenue au siège du ministère, à l'occasion de la visite de travail qu'il effectue en Algérie, M. Aït Ali a évalué avec le ministre italien les relations économiques bilatérales notamment dans le secteur industriel et abordé les domaines représentant des opportunités de partenariat comme la mécanique, l'agroalimentaire, l'agriculture, les mines, l'énergie et les énergies renouvelables, a indiqué un communiqué du ministère.

«Nous sommes en train de finaliser le nouveau code de l'investissement,

incluant des dispositions très claires, qui va apporter des garanties" aux investisseurs dans les différentes phases de la mise en œuvre de leurs investissements en Algérie, a souligné le ministre.

La mise en œuvre de ce code permettra de rendre le climat des affaires en Algérie "plus sécurisé et fluide et facilitera l'acte d'investir notamment pour les investisseurs étrangers", a-t-il soutenu, exprimant la volonté de l'Algérie à "nouer des partenariats fructueux avec la partie italienne".

De son côté, le ministre italien a estimé que ces nouvelles dispositions permettront de créer de nouvelles opportunités d'investissement entre les deux pays méditerranéens.

Il a affirmé, à cette occasion, "l'intérêt des opérateurs italiens d'investir en Algérie notamment la communauté italienne établie en Algérie".

PRIX DU PÉTROLE

Le Brent frôle les 49 dollars à Londres

Les cours du pétrole baissent lundi, après avoir atteint leurs plus hauts en près de neuf mois, en réaction à une probable augmentation de l'offre de brut dans les mois à venir, et tandis que la demande reste plombée par la pandémie.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février perdait 0,73% par rapport à la clôture de vendredi, à 48,89 dollars.

Le Brent s'était rapproché vendredi de la barre symbolique des 50 dollars le baril, à 49,92 dollars, plus franchise depuis le 6 mars.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de janvier lâchait dans le même temps 0,80% à 45,89 dollars, après avoir atteint vendredi 46,68 dollars, une première depuis le 5 mars.

"La baisse des prix du pétrole ce matin est un parfait exemple de correction après une série de nouvelles qui ont fait grimper le marché trop haut" la semaine passée, a commenté Bjornar Tonhaugen, analyste.

L'offre d'or noir étant amenée à augmenter dans un futur proche, cela



douche l'élan de la semaine passée, selon lui. "Le nombre de plateformes pétrolières en hausse chaque semaine aux Etats-Unis, la production libyenne qui augmente lentement vers son plein potentiel et celle de l'Iran qui s'approprierait à repartir au cours du premier trimestre 2021" sont

autant de facteurs baissiers, a-t-il expliqué dans une note.

L'offre des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) plus dix alliés producteurs, identifiés sous l'acronyme Opep+, est également attendue à la hausse dès le premier jan-

vier. L'organisation, qui s'estreint à des coupes drastiques dans sa production d'or noir, s'est mis d'accord jeudi pour faire revenir sur le marché 500.000 barils quotidiens le mois prochain, à l'issue de quatre jours d'après négociations.

Malgré les perspectives que font miroiter pour la demande les campagnes de vaccinations massives contre le Covid-19, la situation actuelle reste préoccupante.

Les Etats-Unis continuent par exemple d'enregistrer un nombre très élevé de contaminations quotidiennes au coronavirus: le pays le plus lourdement touché par l'épidémie (plus de 282.000 morts) a comptabilisé pour la journée de dimanche quelque 181.000 nouveaux cas et 1.110 décès liés au coronavirus, selon les chiffres de l'université Johns Hopkins.

BREXIT

Rencontre à Bruxelles sur la mise en œuvre du traité de retrait

Le ministre britannique chargé de la coordination de l'activité gouvernementale, Michael Gove, se rend lundi à Bruxelles pour rencontrer le vice-président de la Commission européenne Maros Sefcovic et discuter de la mise en œuvre du traité de retrait, qu'un projet de loi britannique remet en cause.

Un très controversé projet de loi en cours d'examen au Parlement britannique remet en cause certains engagements pris par le Royaume-Uni dans l'accord encadrant son départ de l'Union Européenne (UE) le 31 janvier dernier, notamment sur l'Irlande du Nord. M. Gove "rencontrera aujourd'hui le vice-président Sefcovic à Bruxelles.

NORD STREAM 2

Moscou qualifie d'"agression politique" l'appel américain à imposer un moratoire

La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a jugé que l'appel des Etats-Unis à imposer un moratoire sur le Nord Stream 2 relève de l'agression politique, les invitant à respecter les règles.

Pour Moscou, l'appel de l'ambassade américaine à Berlin à geler la construction du projet gazier Nord Stream 2 est un acte "d'agression politique", citant les dires de Condoleezza Rice sur les fournitures de gaz russe. Maria Zakharova a invité les Etats-Unis à "respecter les règles". Dans une publication sur Facebook, Maria Zakharova a évoqué un article paru en mars 2014 dans le Washington Times relayant une note de 1981 de l'administration du Président Reagan sur la nécessité de contrecarrer la construction de gazoducs en provenance de l'URSS vers l'Europe.

Et d'expliquer que les fournitures de pétrole et de gaz de l'URSS "affaiblissent les positions de l'Occident". "Les pipelines russes, quelle que soit leur destination, peu importe l'époque où ils sont installés, quels que soient les traités qui les légitiment, suscitent depuis des décennies et toujours la même réaction de la part des Etats-Unis: l'agression politique et l'opposition illégale", a fait valoir la porte-parole de la diplomatie russe. Dans la continuité de son commentaire, Mme Zakharova a repris les dires de l'ancienne secrétaire d'Etat des Etats-Unis Condoleezza Rice, énoncés dans le contexte de la livraison de gaz russe et cités, toujours, par le Washington Times le 6 janvier 2006: "Je voudrais dire à Washington: 'Vous ne pouvez pas jouer contre les règles. Si vous voulez être un acteur responsable dans l'économie internationale, vous devez respecter les règles.' (...) Le temps a renvoyé aux Etats-Unis leur propre appel".

CHINE - TOURISME

Le tourisme rural a rapporté environ 130 milliards de dollars en 2019

Les revenus d'exploitation du secteur du tourisme rural de la Chine ont dépassé 850 milliards de yuans (environ 130 milliards de dollars) en 2019, donnant un nouvel élan aux efforts chinois de promotion de la revitalisation rurale et de la modernisation agricole et rurale. Au total, 3,3 milliards de voyages ont été effectués dans les zones rurales l'année dernière, a déclaré Zeng Yande, responsable au ministère de l'Agriculture et des affaires rurales, lors d'un forum sur le développement du tourisme rural dans la nouvelle ère, qui s'est tenu samedi. Le tourisme rural devrait devenir une industrie majeure de l'économie d'ici deux à trois ans, a indiqué M. Zeng.

L'année dernière, plus de 8,5 millions de personnes sont revenues ou ont démenagé à la campagne pour créer des entreprises ou travailler dans des entreprises innovantes, tandis que le nombre d'entreprises de commerce électronique dans l'agriculture a dépassé 30.000. Pour atteindre l'objectif d'éradication de la pauvreté absolue, la Chine s'est engagée à donner la priorité au développement de l'agriculture et des zones rurales et à faire pleinement progresser la revitalisation rurale dans sa nouvelle phase de développement.

APS

GAZ

Les pays exportateurs de gaz s'engagent à renforcer la sécurité énergétique mondiale

Le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) s'est engagé à renforcer la sécurité énergétique mondiale en tant que fournisseur fiable du gaz naturel, comme importante source d'énergie.

"Les pays membres du GECF sont parmi les producteurs les moins chers au monde et sont capables de résister à la tempête actuelle.

Nous comprenons notre devoir envers le monde et nous nous engageons à renforcer la sécurité énergétique mondiale en tant que fournisseurs fiables de cette importante source d'énergie" a déclaré le Sg du Forum Yury Sentyurin, cité dans un communiqué du GECF publié sur son site web.

Participant à la 7e Conférence ministérielle sur le gaz, organisée virtuellement par la Malaisie en fin de la semaine écoulée, M. Sentyurin a souligné que le gaz naturel deviendra la principale source du mix énergétique mondial d'ici le milieu du siècle, augmentant sa part de 23% actuellement à 28%.

Il a également déclaré: "alors que le monde atteint le bout du tunnel de la pandémie, il aura besoin d'un partenaire énergétique qui peut aider à prévenir la dégradation de l'environ-

nement, assurer un approvisionnement énergétique stable et ininterrompu et apporter une énergie abordable et fiable pour tous.

Le gaz naturel est ce partenaire".

Faisant écho au thème du Forum ministériel, intitulé "vers une reprise et une prospérité partagée: opportunités de gaz naturel pour un monde durable", M. Sentyurin a déclaré que "le GECF souhaite souligner le rôle fondamental du gaz naturel non seulement en tant que carburant de choix pour la reprise économique, mais aussi comme partenaire à long terme pour assurer la prospérité pour tous".

La réunion de haut niveau a embrassé la croissance exponentielle du gaz naturel depuis la première édition en 2008 et a mis en évidence le rôle du gaz naturel en ce qui concerne le renforcement de la sécurité énergétique et la facilitation d'une transition énergétique ordonnée dans un monde de plus en plus contraint en carbone, note le communiqué du GECF.

La plupart des ministres de l'Energie qui ont pris la parole lors de la conférence ont identifié l'Asie comme le principal moteur de la demande de gaz naturel en raison de

la croissance démographique, des engagements environnementaux et de la suppression progressive du charbon, selon la même source.

Actuellement, le charbon représente 47% de la consommation énergétique de l'Asie, tandis que le gaz naturel ne fournit que 12% de la consommation d'énergie primaire dans la plus grande région du monde, selon les données du GECF.

Selon le modèle mondial du gaz du GECF, les besoins énergétiques des pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) et de l'Asie de l'Est représenteront environ 60% de l'augmentation de la demande mondiale d'énergie entre aujourd'hui et 2050.

Cette croissance représentera 42% des augmentations mondiales de gaz au cours de la période de prévision, en raison de par la Chine, l'Inde, les marchés émergents tels que le Bangladesh, le Pakistan et quelques autres pays d'Asie du Sud-Est, ajoute la même source.

A noter que la Malaisie membre de la coalition GECF est le 5ème plus grand exportateur de GNL au monde, livrant plus de 11 000 cargaisons depuis 1983.

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE

Le Nigeria annonce le dépôt de l'instrument de ratification auprès de l'UA

Le Nigeria a confirmé dimanche que l'instrument de ratification du pays pour la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) avait été déposé auprès de l'Union africaine (UA), dépositaire légal de tous les instruments de ratification.

Le Nigeria a déposé samedi l'instrument de ratification de l'accord, en amont du lancement du commerce intra-africain qui devrait débuter le mois

prochain, a indiqué un communiqué du ministère nigérian des Affaires étrangères.

L'accord commercial prévoit la création d'un marché continental unique pour les biens et les services, avec la libre circulation des hommes d'affaires et des investissements au sein de la région africaine.

Selon Richards Adeloja, représentant nigérian auprès de l'UA, le Nigeria a présenté l'instrument de

ratification au nom de son pays. "L'instrument a été déposé en vue du développement du commerce intra-africain et afin d'approfondir l'intégration sur notre beau continent", selon le communiqué.

Le gouvernement nigérian a ratifié son adhésion à la ZLECA le 11 novembre, avant la date limite du 5 décembre imposée à tous les pays pour valider leur adhésion à l'accord commercial intra-africain. Le 7

juillet 2019, le Nigeria a signé l'accord de la ZLECAF à Niamey lors de la 12e session extraordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine.

La phase opérationnelle de la ZLECAF a été lancée le jour même.

La date effective d'entrée en vigueur de l'accord aurait dû être en juillet 2020, cependant elle a été repoussée au 1er janvier 2021 en raison de la pandémie de Covid-19.

MILA

Découverte d'un atelier clandestin de fabrication de munitions de catégorie 5

Les éléments du groupement territorial de la gendarmerie nationale de Mila ont découvert un atelier clandestin de fabrication de munitions de catégorie 5 dans la commune de Oued Seguen, a-t-on appris dimanche du commandant de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale, le capitaine Mohamed Lamine Fersadou.

La même source a affirmé, à l'APS, que l'opération a été effectuée suite à l'exploitation d'informations reçues par les services de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale d'Oued Seguen, faisant état d'une personne du village de Benboulaid, relevant de la même collectivité, s'adonnant à la fabrication de munitions sans autorisation dans un atelier clandestin créé au sein de son domicile.

Après avoir achevé les procédures juridiques nécessaires, le domicile du mis en cause qui était recherché pour son implication dans une affaire de trafic d'armes et de munitions, a été perquisitionné vendredi.

Selon le commandant de la brigade de gendarmerie nationale de Telegheima, la fouille du domicile a permis de découvrir et saisir deux (2) appareils de rechargement des capsules, trois (3) machines de poudrage et 790 cartouches (calibre 12 et 16 mm), dont 12 cartouches pleines.

Les éléments de la gendarmerie nationale ont aussi saisi 29 balles de calibre 12 et 16 mm et 15 projectiles (calibre 16 mm), a-t-on ajouté.

Parmi les objets saisis dans ce même atelier clandestin, il y avait en outre 415 grammes de chevrotine, 588 grammes de poudre noire, 8 kg de sel, 48 morceaux de liège utilisés pour tasser la poudre à canon dans les cartouches, 722 étuis en papier pour cartouches, en plus d'une paire de umelles, a indiqué la source.

A l'issue de l'enquête, le prévenu sera traduit devant les autorités judiciaires compétentes pour "création d'un atelier de fabrication de munitions de catégorie 5 sans autorisation des autorités qualifiées".

TRANSPORT SCOLAIRE À BLIDA

Le taux de couverture des zones d'ombre avoisine les 95%

Le taux de couverture des zones d'ombre de la wilaya de Blida en transport scolaire avoisine les 95% à la faveur de l'acquisition, à l'occasion de l'année scolaire en cours (2020/2021), de nouveau bus, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de l'Éducation.

Le parc de transport scolaire de la wilaya a été renforcé cette année par l'acquisition de 68 bus, portant le nombre total des véhicules destinés au ramassage scolaire à 171, ce qui a permis d'améliorer le taux de couverture des zones d'ombre, qui a atteint actuellement les 95%, a-t-on ajouté de même source.

Afin de prendre en charge le déficit en transport scolaire enregistré dans certaines localités isolées, une enveloppe de 5 millions de DA a été mobilisée sur le budget de wilaya, pour la location de bus, a-t-on souligné.

En plus d'assurer le transport scolaire, la direction de l'Éducation veille aussi à garantir la restauration au niveau des écoles primaires, notamment celles situées dans des zones enclavées.

A ce titre, quatre cantines ont été réceptionnées à l'occasion de cette année scolaire, en attendant la mise en service d'une autre, durant le premier trimestre 2021, a-t-on fait savoir, relevant que l'ensemble de ces cantines servent des repas chauds aux élèves.

Par ailleurs, et dans le but d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves et de réduire le taux d'occupation des classes, enregistré dans certaines communes, un programme de réalisation de 26 établissements scolaires est en cours à travers la wilaya et dont 21 structures seront réceptionnées durant le premier trimestre 2021, a-t-on noté.

Le secteur a également bénéficié d'une enveloppe financière de 138 millions de DA destinée à couvrir les travaux de réhabilitation des cours et salles de sports et à assurer le chauffage, a-t-on ajouté.

TRANSPORT MARITIME Collision entre trois navires au port de Bejaia

Trois navires, dont deux porte-conteneurs et un vraquier, sont entrés en collision (abordage), samedi soir au port de Bejaia blessant un ouvrier et occasionnant d'importants dégâts, apprend-t-on de la direction générale de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB).

L'accident a été causé par une fausse manœuvre de l'un des porte-conteneurs le "MV VEGA SUGMA", portant pavillon Libérien.

Ce dernier, après avoir achevé ses formalités au poste 22, a appareillé de "façon inattendu", entraîné visiblement, par "une avarie machine d'origine électrique".

Dans cette fausse manœuvre, il a heurté, son compère, le "M/V Atlantic North", en plein opération de déchargement au poste 24, renversant une grosse grue de 64 tonnes à son bord et sur le quai et provoquant un bruit d'une ampleur telle qu'il a réveillé et mis en panique tous les quartiers riverains au port. Dans sa chute fra-



cassante, l'engin n'a, heureusement, pas fait de victime mais a occasionné des blessures à son conducteur qui a du être évacué sur le champ à l'hôpital Khellil

Amarane, où il a reçu les soins nécessaires en urgence.

Dans un effet de chaîne, ce 2eme porte-conteneurs a heurté un 3eme bâtiment,

un vraquier transportant du sucre au profit d'une entreprise locale.

Le choc, cependant, selon la même source, n'a pas provoqué de grands dégâts, mais a tout de même fendu sa coque arrière contrairement au "M/V Atlantic North", qui va devoir être immobilisé à cause d'une forte brèche survenu sur le bâtiment et qu'il va falloir colmater avant de reprendre la mer.

Finalement il y'a eu plus de peur que de mal et les conséquences de l'incident auraient pu être plus graves, "si ce n'était la réactivité du grutier et son sang-froid", a-t-on expliqué ajoutant que tout le staff opérationnel a fait preuve, à l'occasion, d'un grand "professionnalisme".

ORAN

Echouage d'un dauphin à Kristel

Un dauphin commun de 110 kilos a échoué en fin de semaine à Kristel (commune de Gdyl et Oran) et enlevé samedi soir par une mission d'intervention dans le cadre du programme de surveillance des échouages d'espèces marines, a-t-on appris auprès de l'association écologique marine "Barbarous".

"Dans le cadre du programme de surveillance des échouages d'espèces marines, initié par l'association écologique marine "Barbarous", en partenariat avec le laboratoire "Réseau de surveillance environnementale" (LRSE) de l'université Oran1, une

mission d'intervention a été dépêchée samedi sur les lieux suite à l'échouage d'un dauphin à kristel (littoral est d'Oran) a précisé le Secrétaire général de cette association, Amine Chakouri.

Cette mission vise à faire des constats sur les lieux et à accompagner les scientifiques pour la réalisation de prélèvements et la détermination de la cause de l'échouage du dauphin qui a été signalé vendredi par la brigade de la préservation l'environnement relevant de la gendarmerie nationale.

Il s'agit de prélèvements de peau, de muscles et de dents réalisés par les

scientifiques en vue d'examen complémentaires pour confirmer avec exactitude le genre d'espèce et déterminer le taux de métaux lourds, de pesticides et d'hormones, a expliqué M. Chakouri.

La carcasse de ce cétacé a révélé qu'il s'agit d'une femelle dauphin de deux mètres de long, pesant 110 kg.

L'animal ne présente aucune trace de blessures et la cause de la mort pourrait être révélée après des examens approfondis qui seront réalisés par le laboratoire de l'université Oran 1, a indiqué le SG de l'association Barbarous.

AÉROPORT D'ORAN

Lancement d'une nouvelle ligne aérienne entre Oran et Mecheria

La reprise des vols domestiques à l'aéroport international d'Oran "Ahmed Ben Bella" s'est distinguée, dimanche, par le lancement d'une nouvelle ligne aérienne reliant Oran à Mecheria (Naama), assurée par la compagnie nationale "Air Algérie", a-t-on constaté.

Ce premier vol, programmé dans le cadre d'un calendrier comprenant deux à trois vols par semaine, a enregistré 11 passagers qui ont été soumis, de leur entrée à l'aéroport jusqu'à leur embarcation, aux mesures de prévention contre la propagation du coronavirus (covid-19).

L'aéroport international d'Oran "Ahmed Ben Bella" a programmé 4 autres vols internes pour ce dimanche, à savoir "Oran-Alger", "Oran-Tindouf", "Oran-Adrar" et "Oran-Alger", a précisé le directeur de l'aéroport, Benchenine Nadjib, à l'APS, ajoutant que le programme des vols internes atteindra une moyenne de 5 vols par jour avec la compagnie nationale "Air Algérie" et la société "Tassili".

Un autre vol reliera Oran

à El-Bayadh, avec une moyenne d'un vol par semaine (chaque mercredi), est également programmé dans le cadre de cette reprise d'activité aéroportuaire.

De leur côté, les voyageurs, interrogés par l'APS à l'occasion, ont fait part de leur satisfaction pour la reprise des vols domestiques, soulignant la nécessité et l'importance de respecter les différentes mesures de prévention contre la Covid-19.

Dans ce cadre, M.Benchenine avait indiqué qu'en prévision de la reprise des vols internes, la direction de l'aéroport a pris une série de mesures de prévention contre la propagation du Coronavirus, notamment la mise en place de 7 caméras thermiques à l'aéroport international "Ahmed Ben Bella", et tout particulièrement au niveau des portes "départ" et "arrivée", afin de contrôler la température des voyageurs.

Du gel hydro-alcoolique a été mis à la disposition des voyageurs, avec l'obligation du port du masque protecteur pour toute personne



entrant à l'aéroport. En outre, un dispositif au sol pour délimiter les zones de distanciation entre les voyageurs, ainsi que de nombreuses affiches comprenant la conduite à suivre au niveau de chaque point, notamment les points de contrôle, les bureaux d'enregistrement et au niveau des portes d'embarquement.

D'autre part, le nombre des voyageurs à l'intérieur des bus a été réduit, ainsi que le nombre des sièges au niveau des aéroports, en plus de l'installation de panneaux publicitaires et d'écrans à plusieurs endroits et des annonces sonores

sont lancées pour sensibiliser les voyageurs sur l'importance de respecter les mesures de prévention contre le Coronavirus.

D'autre part, des vitres teintées ont été installées au niveau des bureaux d'enregistrement et des opérations de stérilisation sont programmées après chaque vol, a ajouté le directeur de l'aéroport. Il est à noter que les vols aériens ont été suspendus, depuis environ 9 mois, à compter du 19 mars 2019, dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la propagation de la pandémie de la covid-19.

RÉGION MENA

L'Unicef réclame 2,5 MDS de dollars pour aider 39 millions d'enfants

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a lancé lundi un appel pour recueillir une aide d'urgence de 2,5 milliards de dollars afin de répondre aux besoins humanitaires de 39 millions d'enfants au Moyen-Orient en Afrique du Nord confrontés notamment à la pandémie du Covid-19.

"Cet appel vise à apporter une aide humanitaire cruciale aux enfants et à continuer de répondre aux importants besoins nés de la pandémie" du Covid-19, a déclaré le directeur du bureau régional de l'Unicef, Ted Chaiban, dans un communiqué.

"La région compte le plus grand nombre d'enfants dans le monde, en raison des conflits armés, de la pauvreté et de la stagnation économique", a expliqué Ted Chaiban, évoquant notamment les enfants au Yémen, en Syrie ainsi qu'au Soudan.

Le Yémen, où le conflit a engendré la "pire crise humanitaire au monde" selon l'ONU, la Syrie, frappée depuis une décennie par une crise et le Soudan, asphyxié par une crise économique profonde seront



"les premiers pays à bénéficier de cette aide", selon le communiqué.

Au Yémen, 12 millions d'enfants, ou presque, ont besoin

d'aide après cinq ans de conflit, selon l'Unicef. En Syrie, 4,8 millions d'enfants ont besoin d'aide après la crise qui a tué plus de 380.000 personnes, déplacé des

millions d'autres et ravagé l'économie du pays.

Au Soudan, 5,3 millions d'enfants ont besoin d'aide en raison d'inondations sans précédent et, d'une crise économique aigue.

Et au Liban, 1,9 million d'enfants dépendent désormais de l'aide dans ce pays englué depuis plus d'un an dans une profonde crise économique et politique. Les fonds réclamés seront principalement investis dans l'éducation, l'assainissement des eaux, la santé, la nutrition ainsi que le soutien en matière de santé mentale. "Le monde ne peut pas fermer les yeux sur les besoins des enfants affectés par deux des plus horribles conflits de l'histoire récente", a affirmé M. Chaiban en référence à la Syrie et au Yémen.

AFRIQUE DU SUD

Une nouvelle stratégie pour lutter contre les menaces à la biodiversité

Le gouvernement sud-africain vient d'approuver la mise à jour de la stratégie nationale d'expansion des aires protégées et le cadre national révisé de la biodiversité, dans un effort pour aider à lutter contre les menaces de l'environnement.

"Le cadre national de la biodiversité et la stratégie nationale d'expansion des aires protégées sont des instruments politiques importants pour la protection des espèces et des écosystèmes", a indiqué dimanche le ministre de l'Environnement, des Forêts et des Pêches dans un communiqué.

Il a souligné que grâce à la publication de l'évaluation nationale de la biodiversité par l'Institut national sud-africain de la biodiversité en 2019, "le pays est en mesure de mieux cibler l'expansion future des aires

protégées". L'évaluation a également contribué aux obligations nationales et internationales de l'Afrique du Sud en matière de rapports, y compris l'état de l'environnement, et le rapport national de la Convention sur la diversité biologique, relève-t-on.

La même source explique que le plan sectoriel a abordé les menaces pour la biodiversité identifiées lors de l'évaluation scientifique de l'état de la biodiversité et des écosystèmes en Afrique du Sud par l'Institut national sud-africain de la biodiversité.

Selon le département, les domaines les plus critiques du rapport d'évaluation concernaient les écosystèmes d'eau douce, les rivières et les estuaires, les poissons

d'eau douce étant les plus vulnérables de toutes les espèces. "L'Afrique du Sud est un pays où l'eau est rare et les pressions sur la biodiversité telles que le commerce illégal d'espèces, la dégradation des terres, la perte d'habitat et la croissance exponentielle de la population sont des facteurs clés qui risquent de provoquer des épidémies de maladies infectieuses telles que la COVID-19", a souligné le rapport.

Il a estimé qu'un investissement continu dans des écosystèmes sains en termes de gestion, de conservation et de restauration des écosystèmes et de la biodiversité est essentiel pour la sécurité de l'eau, de l'alimentation et de l'énergie, la lutte contre les maladies et les catastrophes naturelles, la résilience au changement climatique.

NIGERIA

6 policiers tués dans un accident de bateau

Six policiers ont péri dans le chavirement de leur bateau, alors qu'ils étaient en mission de sécurisation, à la veille d'élections locales dans l'Etat pétrolier de Bayelsa, dans le sud-est du Nigeria, a indiqué dimanche la police locale.

"Un bateau hors-bord avec 11 de nos agents a chaviré vendredi soir et six de nos hommes sont morts, au niveau d'Oporoma, entre Yenagoa la capitale de

l'Etat et le sud Ijaw", a déclaré Mike Okolie, le chef de la police locale lors d'un point presse, précisant que les corps n'avaient toujours pas été retrouvés.

L'Etat pétrolier de Bayelsa, réputé pour son fort taux de criminalité et ses fortes tensions politiques, est gangrené par des groupes de militants armés, et la communauté locale d'Oporoma disait craindre des raids des forces de sécurité qui mènent

régulièrement des descentes dans les villages du Delta du Niger.

"Onze policiers navigaient sur leur hors-bord, et le bateau était visiblement trop rempli, lorsqu'il a percuté un autre bateau qui arrivait dans la direction opposée", a expliqué le leader communautaire Chef Felw Adimaya.

"Malheureusement ils ne savaient pas nager et cinq seule-

ment ont pu être sauvés. Mais désormais nous vivons dans la peur que la police vienne pour faire des recherches des corps et de leurs armes à feu", a-t-il précisé.

En février dernier, des soldats nigériens avaient envahi une communauté voisine et incendié plus de vingt maisons en représailles après l'attaque d'un bateau qui avait fait six morts dont quatre soldats.

CHINE

Accident dans une mine : le bilan monte à 23 morts

Vingt-trois mineurs sont morts, après une fuite de gaz dans une mine de charbon du sud-ouest de la Chine, et une seule personne a pu être sauvée, selon un nouveau bilan.

Vendredi, vingt-quatre mineurs se sont retrouvés piégés par une fuite de gaz mortel dans la mine de Diaoshuidong. Elle est située dans la municipalité de Chongqing (sud-ouest), une immense métropole à quelque 1.800 kilomètres de Pékin.

Le bilan, jusque-là de 18 victimes, a été revu à la hausse dimanche pour atteindre les 23 morts, a indiqué l'agence de presse officielle Chine nouvelle. Une seule personne a survécu, a-t-elle précisé. L'accident est intervenu alors que les mineurs démontaient des équipements souterrains, dans la mine fermée depuis deux mois. Selon Chine nouvelle, trois personnes avaient déjà perdu la vie dans cette mine en 2013.

Les accidents miniers sont fréquents en Chine, où l'industrie présente un mauvais bilan en terme de sécurité et où les réglementations sont rarement appliquées.

Seize personnes sont mortes dans une mine de la banlieue de Chongqing en septembre, après qu'un tapis roulant de la mine a pris feu et provoqué une fuite de monoxyde de carbone à des niveaux dangereux.

COLOMBIE

Un chercheur espagnol enlevé dans le sud-ouest

Un chercheur espagnol a été enlevé dans le sud-ouest de la Colombie, pays en proie à une recrudescence des violences liées aux groupes armés ou narcotrafiquants, a annoncé dimanche une source policière. L'enlèvement de Jess Quintana, directeur pour les Amériques du Centre international sur l'agriculture tropicale (CIAT), s'est produit dans le département de Cauca (sud-ouest), particulièrement touché par cette vague de violence.

Il a été "enlevé" par "un groupe criminel" alors qu'il se rendait dans le département voisin du Huila, a expliqué le directeur de la Police, Oscar Atehorta, dans une déclaration à la presse. Le responsable a souligné le caractère sans doute "économique" de ce rapt étant donné l'origine étrangère du chercheur. Il n'a pas identifié le groupe criminel en question.

Le CIAT est présent dans une dizaine de pays et, selon son site internet, offre des "solutions scientifiques" visant à transformer les "systèmes agricoles". Le chercheur était en mission dans la ville de Cali (sud-ouest). Cauca est une des régions les plus dangereuses en Colombie où sévissent d'anciens guérilleros, des narcotrafiquants et groupes paramilitaires. Dimanche, les autorités colombiennes avaient annoncé qu'au moins quatre indigènes avaient été tués dans une attaque dans cette même région de Cauca, dont un ancien membre de la guérilla dissoute des Farc. Depuis la signature de l'accord de paix avec la guérilla marxiste des Farc, en 2016, la Colombie est entrée dans un nouveau cycle de violence, dont les principales victimes sont d'ex-guérilleros, des défenseurs des droits humains et des leaders communautaires.

ITALIE

Des intempéries provoquent des inondations dans le nord

De fortes pluies ont provoqué des inondations dimanche dans le nord de l'Italie, déclenchant l'alerte rouge dans certaines zones de la Vénétie (nord-est), du Frioul (nord) et la province de Bolzano (extrême nord).

En l'espace de quelques heures, les pompiers de la région Vénétie ont dû procéder à plus de 400 interventions d'urgence entre Belluno, Vicence, Trévise et Venise.

"En raison du risque de coulées de boue et d'avalanches dû au mauvais temps, j'invite tout le monde à éviter de se rendre dans la région de Belluno", a déclaré à l'agence de presse Ansa le président de la région Vénétie Luca Zaia. A Modène, en Emilie-Romagne (nord), le fleuve Panaro a débordé de son cours, entraînant l'évacuation d'habitants dans certaines zones où l'eau est montée

jusqu'à 1,5 mètre. Les résidents de ces zones ont été appelés à se réfugier dans les étages plus élevés de leurs habitations. Des pompiers en renfort sont arrivés de Toscane et du Piémont. Le trafic ferroviaire entre Bolzano et le col du Brenner à la frontière autrichienne, où de fortes chutes de neige ont été enregistrées, a été interrompu pour raisons de sécurité face aux risques d'avalanches et de chutes pierres et d'arbres, de même que l'autoroute A22 entre Vitipeno et Brenner.

La ville de Bolzano n'est plus accessible que par l'autoroute, les autres voies d'accès ayant du être fermées.

L'alerte aux avalanches a été activée dans le massif des Dolomites et le Haut-Adige (extrême nord), où les pompiers ont effectué 500 interventions au cours des dernières

24 heures. Au cours des dernières 24 heures, le Po, principal fleuve italien, est monté de 2,5 mètres.

"La situation du plus grand fleuve italien est représentative de l'état des cours d'eau dans le nord de la péninsule, du Panaro au torrent Cellina qui a débordé à Barcis dans le Frioul, tandis qu'en Vénétie un petit pont s'est écroulé sur un torrent à Gosaldo", a souligné la Coldiretti, l'un des principaux syndicats agricoles.

Le sud du pays, bien que moins touché, n'a pas été totalement épargné: en Sicile, un violent orage a frappé Messine la nuit dernière, inondant rues et voies d'accès.

Les liaisons maritimes avec les îles Eoliennes (au nord de la Sicile) ont été suspendues depuis samedi en raison de forts vents.

TIPASA

Renforcement des unités Covid-19 en moyens de protection

Les unités Covid-19 de la wilaya de Tipasa ont bénéficié, samedi, d'un nouvel apport "considérable" en moyens de protection contre cette pandémie.

Ces quantités "considérables" de moyens de prévention ont été distribuées aux staffs médicaux mobilisés dans la lutte contre la pandémie, à travers la totalité des unités Covid-19 de la wilaya, lors d'une opération symbolique présidée par la wali Labiba Ouinaï, au niveau de l'hôpital de référence dédié à la prise en charge des cas confirmés d'atteinte par la Covid-19 à Tipasa.

Au titre de cette opération qui concrétise les efforts de l'Etat à accompagner les staffs médicaux engagés dans la lutte contre la pandémie, selon Mme Ouinaï, un lot de 20.000 masques FFP2, 1.600 lunettes de protection, 3.282 vêtements de protection et d'autres moyens de protection, ont été répartis sur les différentes unités Covid-19.

La Cheffe de l'exécutif de wilaya a observé que la situation épidémiologique est "relativement stable à Tipasa", mais "il est impératif de maintenir un haut niveau d'alerte et de prévention, tant que le virus est en circulation et que le vaccin n'a pas été acquis", a-t-elle souligné.

Elle a réitéré sa "disponibilité" à "soutenir les staffs médicaux en cette conjoncture sanitaire sensible, traversée par le pays", affirmant que les autorités de la wilaya se "tiennent à leur disposition pour satisfaire leurs besoins, en vue d'une meilleure prise en charge des malades".

Elle a annoncé, à ce titre, la poursuite de l'initiative d'aujourd'hui durant les prochains jours, à travers l'affectation, sur budget de l'Etat, d'une enveloppe de 20 millions de DA pour l'acquisition d'équipements médicaux destinés aux unités Covid-19 de la wilaya notamment des appareils respiratoires.

La wali de Tipasa a inspecté, à l'occasion, les services de l'unité Covid-19 de l'hôpital de Tipasa, dont la première salle d'examen, où sont confirmés les cas symptomatiques du coronavirus, puis le service des cas stables soumis au traitement, avant de finir par le service des cas relativement compliqués (étape d'avant la réanimation), comptant une dizaine de lits équipés d'appareils respiratoires.

Pour sa part, le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Mohamed Bourahla, a souligné le rôle de la prévention dans la "réduction de la propagation de virus", signalant la réalisation depuis juillet dernier, de plus de 4000 enquêtes s préventives, par les équipes chargées des enquêtes épidémiologiques.

"Cette action préventive a démontré son efficacité", a-t-il estimé, par ailleurs.

Il a, en outre, fait part d'une coordination entre ses services et les autorités de la wilaya, dans le cadre de la mission de la wilaya, pour coordonner les efforts de lutte contre la pandémie, et pour le suivi du développement de la situation épidémiologique, dans l'objectif de la "prise des décisions qui s'imposent en temps opportun", a-t-il indiqué.

Il a, également, salué les autorités de la wilaya pour leur "rapidité", à satisfaire les besoins des unités Covid-19 de Tipasa, à travers l'initiative de distribution de moyens de protection.

SIDI BEL ABBES

Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19

Le commandement de la deuxième région militaire a organisé une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19, à travers l'utilisation des tests rapides, en faveur des habitants des régions éloignées dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"En application des instructions du Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) et dans le cadre de la poursuite de ses missions humaines, en appui à la relation "Armée-nation+", et du renforcement du système sanitaire national, le commandement de la

C O R O N A V I R U S

573 nouveaux cas, 502 guérisons et 11 décès

Cinq cent soixante treize (573) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 502 guérisons et 11 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, lundi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 88.825 dont 573 nouveaux cas, soit 1,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2.527 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 57.648, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 14 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, entre 1 et 9 cas, 17 autres n'ont enregistré aucun cas, alors que 17 wilayas ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 38 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.



Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de

tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique,

rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

BATNA

Mise en service "prochaine" de la clinique maternité et enfance de Barika

La clinique maternité et enfance de la ville de Barika, wilaya de Batna, entrera en service au "début du premier trimestre 2021", a indiqué dimanche le directeur de la santé et de la population, Aïssa Madhoui. L'installation des équipements médicaux dont ceux de chirurgie, de désinfection et du laboratoire est actuellement en cours, selon le même cadre qui a estimé à 400 millions DA le mon-

tant de ces équipements. D'une capacité de 80 lits, cette structure sanitaire prodiguera ses prestations à la population de la ville de Barika qui est la seconde plus grande ville de la wilaya ainsi qu'aux dairas voisines de sorte à atténuer la pression sur l'établissement public hospitalier spécialisé mère et enfant "Meriem Boutoura" de la ville de Batna, a-t-il déclaré.

Les services de pédiatrie et de gyné-

cologie de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Barika seront ainsi transférés vers cette nouvelle clinique dès son ouverture après accord du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, selon la même source.

La clinique maternité et enfance de Barika longtemps réclamée par les habitants de cette ville a accusé du retard dans ses travaux de réalisation.

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES Des examens médicaux spécialisés prix en charge à Chlef

La direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de Chlef organise, tout au long de la semaine en cours, des examens médicaux spécialisés au profit des personnes aux besoins spécifiques, dans le cadre des efforts de prise en charge idoine de cette catégorie sociale, a-t-on appris, dimanche, auprès du premier responsable du secteur.

Selon Abdelkader Dehimi, les services de la DASS ont lancé, cette semaine, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées, "des examens médicaux spécialisés, des analyses et des radios au profit de personnes aux besoins spécifiques, en vue de leur assu-

rer une prise en charge idoine", a-t-il indiqué.

Il a signalé la participation dans cette campagne de solidarité, organisée en coordination avec l'Union de wilaya des handicapés moteurs, de "35 médecins spécialistes et chirurgiens dans plusieurs spécialités (orthopédie, pédiatrie, diabétologie, cardiologie, psychologie et autres)".

"L'initiative a pour objectif d'assurer une prise en charge idoine pour cette catégorie aux besoins spécifiques, non seulement lors d'occasions spécifiques, mais tout au long de l'année", a souligné le même responsable, ceci "d'autant plus que cette catégorie requiert un suivi et un intérêt permanents", a-t-il estimé. Il a fait part de la

signature, à cet effet, d'une convention avec une clinique privée spécialisée en ophtalmologie, en vue de faire bénéficier les personnes aux besoins spécifiques, d'examen gratuits tout au long de l'année. A cela s'ajoutent d'autres conventions signées avec trois laboratoires d'analyses médicales pour, également, bénéficier de leurs prestations en la matière.

Aussi, des responsables de l'Union de wilaya des handicapés moteurs ont invité les personnes aux besoins spécifiques à "s'inscrire afin de recevoir des bons ou coupons à présenter aux services médicaux concernés par ces conventions, pour bénéficier d'examen gratuits", est-il expliqué. A noter que la DASS de

Chlef a organisé, le week-end dernier, une caravane de solidarité au profit de familles des zones d'ombre comptant parmi leurs membres des personnes aux besoins spécifiques.

L'opération a profité à une quarantaine de familles ayant reçu, à l'occasion, des couvertures, de la literie, des fauteuils roulants et des couches notamment.

Des tablettes, des exemplaires du Coran, et d'autres moyens susceptibles d'aider ces personnes dans leur intégration sociale ont été, également, distribués.

La wilaya de Chlef compte 27.510 handicapés, dont 10.056 handicapés moteurs, 10.133 inadaptés mentaux, 1.750 handicapés visuels, 2.689 sourds-muets, et 2.882 personnes polyhandicapés.

cins qualifiés relevant des services de santé militaire de la deuxième région militaire, laquelle a sensibilisé les citoyens à la dangerosité de la pandémie et aux moyens de prévention", précise le document.

Cette campagne sanitaire a trouvé un écho favorable chez les citoyens qui "ont salué ce genre d'initiatives humaines et exprimé toute leur reconnaissance à l'Armée nationale populaire pour ses efforts nobles visant à prêter main forte aux citoyens et à les soutenir, notamment les habitants des zones frontalières et des régions enclavées", conclut le communiqué.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

SITUATION DANS LE MONDE

Flambée aux Etats-Unis, vaccinations en Russie et au Royaume-Uni

Les Etats-Unis ont enregistré un nombre record de contaminations au Covid-19, signe que l'épidémie reste vive en attendant les campagnes de vaccins, déjà lancée en Russie et prévue mardi au Royaume-Uni.

Le pays le plus endeuillé par l'épidémie (plus de 281.000 morts) a enregistré près de 230.000 nouveaux cas de contaminations et 2.527 morts liés au Covid pour la seule journée de samedi, selon les chiffres de l'université Johns Hopkins.

Depuis deux semaines, le nombre quotidien de décès aux Etats-Unis est régulièrement supérieur à 2.000, comme c'était le cas au printemps au pic de la première vague, et depuis cinq jours dépasse les 2.500 morts par jour - du jamais vu.

Au lendemain d'un nouveau meeting de Donald Trump où très peu de ses partisans respectaient les consignes sanitaires, les autorités de santé ont alerté dimanche sur la nécessité de respecter les gestes barrières et préconisé "l'usage universel" du masque, car



"les Etats-Unis sont entrés dans une phase de transmission de haut niveau".

"Le futur sera sombre ces six prochaines semaines", a déclaré sur CBS l'influent ancien chef de l'Agence des médicaments, Scott Gottlieb, prédisant 400.000

morts fin janvier. Le nou-

veau coronavirus a tué au moins 1.529.324 personnes et en a contaminé plus de 66.498.750 à travers le monde depuis son apparition en Chine il y a un an, selon un bilan établi dimanche par des agences.

Depuis le 24 novembre, plus de 10.000 nouveaux

morts sont enregistrés chaque jour sur la planète (10.674 samedi), un niveau jamais atteint auparavant.

Mais la lumière semble au bout du tunnel avec le lancement de campagnes de vaccinations, qui ont commencé samedi en Russie.

Le vaccin Spoutnik V a été inoculé à Moscou aux travailleurs sociaux, aux personnels médicaux et aux enseignants dans 70 centres de vaccination ouverts dans la capitale.

Le Royaume-Uni, pays le plus endeuillé d'Europe (61.014 morts), devrait emboîter le pas mardi.

"Nous faisons passer en premier les plus vulnérables et les plus de 80 ans, le personnel des maisons de retraite" et du service public de santé, selon le ministre de la Santé Matt Hancock.

GRANDE BRETAGNE

Le Royaume-Uni entame mardi une campagne de vaccination, une première mondiale

Le gouvernement britannique a annoncé que le Royaume-Uni effectuait les préparatifs nécessaires cette semaine, pour être le premier pays au monde à utiliser le vaccin Pfizer contre le nouveau coronavirus, Covid-19.

Selon des médias, le ministère britannique de la Santé a déclaré dimanche que la campagne de vaccination, prévue pour mardi, sera la

plus grande jamais réalisée dans toute l'histoire du Royaume-Uni. Le ministère a expliqué que le personnel de santé de première ligne, les personnes âgées de plus de 80 ans et les travailleurs des maisons de soins seront les premiers à recevoir le vaccin Pfizer et BioTech contre la Covid-19.

Et d'ajouter qu'au départ, cinquante hôpitaux répartis dans toute l'Angleterre seront sélectionnés

comme centres de distribution du vaccin. Pour le secrétaire d'Etat à la Santé, Matthew Hancock, le début du programme de vaccination est un "moment historique".

Il a d'ailleurs déclaré : "J'exhorte chacun à faire sa part pour contenir ce virus et à appliquer les restrictions locales pour protéger le Service national de santé au moment où il accomplit cette mission cruciale".

TUNISIE

Un quart de la population sera vacciné contre la Covid-19

La Tunisie compte acquérir 6 millions de doses de vaccin contre le nouveau coronavirus (Covid-19), destinés à 3 millions de Tunisiens, soit 25% du total de la population, selon le ministre tunisien de la Santé, Faouzi Mehdi.

S'exprimant devant l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP/parlement), il a ajouté que le vaccin "est nécessaire pour atteindre un taux d'immunité collective de plus de 60%, ce qui serait à même de stopper la propagation de l'épidémie". Il a précisé que

l'objectif est d'obtenir une vaccination "efficace et sûre à plus de 90%". Dans ce sens, il a fait savoir que les efforts seront focalisés sur l'élaboration d'un calendrier de vaccination contre le Covid-19 et d'une stratégie nationale pour déterminer les priorités liées à cette vaccination. Le ministre de la Santé a rappelé que les cas de contamination par le Covid-19 dans le pays n'ont pas dépassés les 12,7% du nombre total des Tunisiens.

Il a par ailleurs relevé que le nombre des cas de contamination par le

Coronavirus dans les rangs des cadres médicaux et paramédicaux, des agents, techniciens et administratifs du secteur de la santé en Tunisie, s'est élevé à 5200, dont 38 décès.

M. Mehdi a fait savoir que le nombre de lits de réanimation alloués aux patients du Covid-19 a été porté à 290 en plus de 1900 lits d'oxygène, affirmant que le ministère est en train de créer de nouveaux hôpitaux de campagne dans la région du Grand Tunis et à Sfax.

Le ministère de la Santé s'appuie sur le système

numérique de télé-médecine, aussitôt émis le décret portant organisation de cette initiative, a ajouté Mehdi, expliquant que cette mesure permettrait aux patients de se soigner à distance, à domicile.

Concernant les problèmes liés à la pénurie de médicaments, le ministre a expliqué que ce manque est principalement dû à des problèmes d'approvisionnement en matières premières pour l'industrie locale ainsi qu'à des problèmes de liquidité à la Pharmacie Centrale.

PÉROU

Allègement des restrictions

Le Pérou autorisera à partir de lundi l'ouverture des commerces non essentiels et celle des cinémas, théâtres, gymnases et casinos jusqu'à présent fermés pour éviter la propagation du Covid-19, a annoncé dimanche le gouvernement.

L'accès du public dans les cinémas, casinos, théâtres et gymnases sera limité à 40 % de la capacité d'accueil des locaux concernés, a précisé le gou-

vernement. La réouverture des salles de spectacle et des salles de sport était réclamée depuis des semaines.

Les théâtres à l'air libre seront autorisés à recevoir du public jusqu'à 60 % de leur capacité d'accueil.

L'économie péruvienne est entrée en récession au deuxième semestre en raison du confinement qui a en partie paralysé les activités économiques entre mars et juin. Selon la Banque

centrale, le PIB a chuté de 12,5 % en 2020 à cause de l'impact de la pandémie sur l'économie.

Le Pérou est l'un des pays au monde avec le plus fort taux de mortalité dû au Covid-19.

Depuis le début de l'épidémie en mars, le Pérou, pays de 33 millions d'habitants, a enregistré plus de 36.200 décès et 972.688 cas de contaminations.

ALLEMAGNE

17.767 nouveaux cas en 24 heures

L'Allemagne a signalé 17767 nouveaux cas de COVID-19 au cours des dernières 24 heures, ce qui porte le total du pays à 1.171.323, a déclaré l'Institut Robert Koch (RKI), l'agence fédérale de santé publique.

Le nombre de décès dus au nouveau coronavirus a augmenté de 255 pour passer à 18.772 dans le pays, selon le tableau de bord du RKI.

Pour faire face à la hausse des taux d'infection par le virus, le gouvernement fédéral et les autorités des Etats ont décidé la semaine dernière de prolonger le confinement partiel jusqu'au 20 décembre.

MAROC

2.919 nouveaux cas et 61 décès en 24H

Un total de 2.919 nouveaux cas d'infection au coronavirus et de 61 décès a été enregistré au cours des dernières 24 heures au Maroc, a annoncé dimanche le ministère de la Santé.

Le nouveau bilan porte à 379.657 le nombre total des contaminations, depuis le premier cas signalé en mars dernier, et à 331.301 celui des personnes totalement rétablies, soit un taux de guérison de 87,3%, a précisé le ministère dans son bulletin quotidien sur la situation du Covid-19.

Le nombre de décès est passé à 6.245, avec 61 nouveaux cas recensés en 24 heures, soit un taux de létalité de 1,6%.

CHINE

Une ville frontalière termine son troisième dépistage général

La ville frontalière de Manzhouli, dans la région autonome de Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine, a terminé son troisième dépistage d'acide nucléique à l'échelle de la ville pour le COVID-19, et tous les échantillons se sont avérés négatifs, ont déclaré dimanche les autorités locales.

Selon un bilan, les tests de dépistage ont commencé jeudi, et un total de 200.745 personnes ont été testées, selon le centre de prévention et de contrôle de l'épidémie de COVID-19 de la ville.

Manzhouli a lancé son premier dépistage d'acide nucléique pour tous les habitants le 22 novembre, et le deuxième le 27 novembre, après que deux cas de COVID-19 ont été signalés dans la ville.

Au total, huit personnes ont été testées positives au virus lors du deuxième dépistage couvrant 203.378 habitants.

Dimanche à 7h00, la ville comptait 24 cas locaux, deux cas asymptomatiques et un cas suspect. Leurs 1.239 contacts étroits ont été placés en observation médicale.

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

COMMENT LA PRÉVENIR ?

L'intoxication par monoxyde de carbone est la première cause de mortalité par produit toxique en France. Avec la première vague de froid dans certaines régions, Santé publique France rappelle les gestes de prévention.

Chaque année le monoxyde de carbone est responsable d'environ 1300 intoxications et d'une centaine de décès en France. Si bien que, comme chaque hiver, Santé publique France appelle chacun à la plus grande vigilance quant à l'utilisation d'appareils de chauffage, de groupes électrogènes ou de panneaux-radiants, d'autant qu'en cette période de confinement, nous passons encore plus de temps à l'intérieur.

MONOXYDE DE CARBONE : LES RECOMMANDATIONS

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, et ce, quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure en provoquant l'asphyxie des cellules du sang.

Les appareils utilisant ces combustibles pour la production de chaleur ou de lumière sont tous susceptibles, si les conditions de leur fonctionnement ne sont pas idéales, de produire du mo-

noxyde de carbone (CO) souligne Santé publique France. Avant l'hiver, faites systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié dans votre résidence principale et secondaire le cas échéant. N'installez jamais un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage...), il doit impérativement être placé à l'extérieur des bâtiments. N'utilisez jamais de façon continue un chauffage d'appoint à combustion.

Dans les lieux de culte : ne faites fonctionner les panneaux radiants à combustible gazeux qu'en période d'occupation des locaux.

N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (brasero, foyers, barbecues, etc.)

N'obstruez jamais les grilles de ventilation et aérez votre logement au moins 10 mn tous les jours, même par grand froid.



Placez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ;

QUE FAIRE EN CAS D'INTOXICATION ?

En cas d'intoxication par monoxyde de carbone, maux de tête,

fatigue, nausées apparaissent plus ou moins rapidement. Ces symptômes peuvent toucher plusieurs personnes au sein du foyer. Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il faut donc agir très vite. En cas de suspi-

cion d'intoxication : Aérez immédiatement. Arrêtez si possible les appareils à combustion. Evacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

QUI SONT LES VICTIMES DU MONOXYDE DE CARBONE ?

L'Institut de veille sanitaire a mené l'enquête auprès des ménages intoxiqués au monoxyde de carbone. Les caractéristiques socioéconomiques sont très différentes selon l'appareil à l'origine de l'accident.

Chaque année, un millier de ménages sont accidentellement intoxiqués au monoxyde de carbone, un gaz inodore, incolore et toxique qui peut parfois se révéler mortel. L'Institut de veille sanitaire (InVS) et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) se sont penchés plus précisément sur les causes d'intoxication et les caractéristiques socioéconomiques des ménages qui en sont victimes. Les résultats de cette enquête figurent au bulletin épidémiologique hebdomadaire de l'InVS du 19 janvier 2016. Cette étude permet d'identifier les populations spécifiques les plus à risques pour cibler les actions de prévention.

UN LIEN ENTRE PRÉCARITÉ ET HABITUDES DE VIE

Les deux instituts ont proposé des questionnaires aux 886 ménages



intoxiqués entre le 1er septembre 2013 et le 31 mars 2014, 507 d'entre eux y ont répondu et ont permis d'évaluer les conditions socioéconomiques des personnes touchées par ces accidents. "Les intoxications par brasero/barbecue ont principalement concerné des locataires (50%) occupant un habitat dégradé (63%), dans une

situation financière qualifiée de juste ou difficile (51%) et parlant une langue africaine à la maison (69%) ; 33% étaient au chômage" explique l'InVS dans son bulletin. Ces données "viennent conforter les hypothèses formulées en Ile-de-France sur le lien entre précarité ou habitudes de vie (comme par exemple faire la cuisine à l'in-

térieur au moyen d'appareils non conçus pour cet usage) et les intoxications par brasero/barbecue" rapporte l'InVS.

En ce qui concerne les ménages intoxiqués par groupe électrogène, ils sont accablés à la proportion de 53 %, "avec une situation financière satisfaisante (69%), parlant rarement une langue afri-

caine (6%) et 9% étaient au chômage" décrit l'InVS. Cause principale de ce type d'intoxication : "un budget fortement grevé par le coût du logement" propose l'InVS, des travaux de bricolage et d'installation manuelle non professionnelle nécessitant souvent l'installation d'un groupe électrogène.

RENFORCER LES CAMPAGNES DE PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX CHAUDIÈRES

Les intoxications par chaudière n'ont quant à elles pas permis de dégager une tendance socioéconomique particulière, mais met en évidence que plus d'un ménage sur quatre disposant d'une chaudière non électrique n'avait pas fait appel à un professionnel au cours de l'année passée pour l'entretien de l'appareil. C'est pourquoi, selon l'InVS, il convient de renforcer les campagnes de prévention en matière d'intoxication par le monoxyde de carbone puisque le niveau d'information est associé à la fréquence d'entretien réglementaire de leur chaudière.

Monoxyde de carbone : où installer mon détecteur de CO ?

La présence d'un détecteur de monoxyde de carbone dans la maison est une solution efficace pour prévenir une intoxication au CO causée par un appareil de chauffage défectueux. Nos conseils pour l'installer au bon endroit.

Un peu de fatigue, la tête qui tourne, une nausée latente, puis un mal de tête profond, des convulsions, le cœur qui s'emballa et, enfin, la mort. Le monoxyde de carbone tue chaque année une centaine de personnes en France, la plupart dans leur sommeil. Pendant l'hiver 2016-2017, plus de 3.300 personnes ont été intoxiquées par le CO, les deux tiers d'entre elles ayant été hospitalisées en conséquence. Le monoxyde de carbone, ou CO, est un gaz incolore, inodore, issu de la combustion incomplète dans les appareils de chauffage. S'ils sont mal entretenus et installés dans une pièce mal ventilée, les chaudières, cheminées, gazinières ou autres chauffages risquent de dégager du CO. Le gaz est toxique à très faible dose, et les premiers symptômes, similaires à ceux d'une grippe, sont difficilement détectables. Des accidents domestiques dramatiques, mais évitables. A l'instar des DAAF, les détecteurs de fumée qui vous préviennent en cas d'incendie chez vous, il existe des DAACO, détecteurs autonomes avvertisseurs de monoxyde de carbone. Dès qu'ils déclinent une émanation de CO, ils émettent un sifflement très strident, d'une puissance d'au moins 85 db. Chauffe-eau, chaudière, cheminée au bois, chauffage d'appoint, gazinière, poêle à mazout, barbecue, etc. Tous les appareils à combustion, de chauffage ou non, sont susceptibles de produire du monoxyde de carbone s'ils fonctionnent mal.

Installer le détecteur à 3 mètres de l'appareil de chauffage. Si vous installez le détecteur trop près de l'appareil à combustion, vous risquez des déclenchements intempestifs. L'idéal est d'installer le DAACO entre 1 et 3 mètres de l'appareil. S'il n'y a pas assez de place pour l'installer à plus d'un mètre et au niveau des yeux, installez-le un peu plus haut, mais jamais trop proche de la source potentielle de CO.

CHAUFFAGE QU'AU VOTRE MAISON DEVIENT DANGEREUSE

Avec la venue des grands froids, locataires et propriétaires ont tendance à surchauffer leur logement et à utiliser des systèmes de chauffage d'appoint.

Cette hausse de chauffage est souvent liée à une augmentation de la production de monoxyde de carbone, cause d'intoxications qui peuvent s'avérer mortelles.

Le Ministère de la santé et des sports et l'Inpes présentent une nouvelle campagne afin d'alerter sur les risques liés au monoxyde de carbone et les bons gestes à adopter car « Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi. ». En effet, bien que le nombre d'intoxications soit en nette baisse depuis 30 ans, 1353 épisodes d'intoxications au monoxyde de carbone ont été enregistrés en 2007 ; ils ont impliqué 4 197 personnes. Avec une centaine de décès chaque année, le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité par toxique en France. Plus des trois quarts des Français équipés d'appareil de chauffage à combustion ne sont pourtant pas conscients d'avoir à leur domicile des appareils susceptibles d'émettre du monoxyde de carbone (CO).

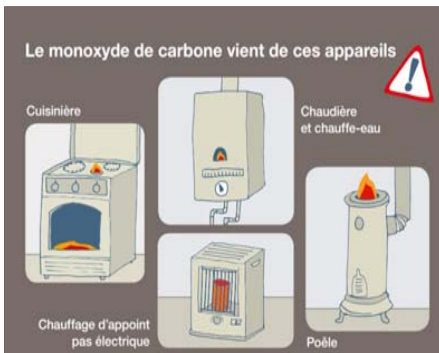
Prévenir les Intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant

indétectable : il est invisible, inodore et non irritant. Il résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. C'est dans l'habitat qu'a lieu la grande majorité des intoxications au monoxyde de carbone (86 %) ; la chaudière y est la source d'intoxication la plus fréquente (42,4 % des cas d'intoxications).

Afin de limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de : avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier l'état des installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ; tous les jours, aérer au moins 10 minutes, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ;

systématiquement respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par



le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, barbecue, barbecue, etc. Dès suspicion d'intoxication, le premier geste est d'aérer immédiatement les pièces en ouvrant aussi bien les fenêtres que les portes, afin d'évacuer le monoxyde et renouveler l'air ambiant. Ensuite, dans

la mesure du possible, mieux vaut éteindre les appareils à combustion. Et si cela ne suffit pas, il est recommandé de quitter les lieux. Il est recommandé par ailleurs de bien aérer le logement en hiver et de ne surtout pas boucher les aérations.

Si le chauffage du logement n'est pas suffisant, il est possible d'utiliser des chauffages d'appoint. En revanche, la ministère du logement recommande de ne pas les utiliser en continu, de ne pas les rac-

cordeur à l'extérieur et de les installer dans une pièce bien aérée. Pour des raisons de sécurité, les appareils non destinés à ce type d'usage sont à éviter rigoureusement, comme les réchauffeurs de camping, les panneaux radiants ou encore les fours. Le groupe électrogène est tout autant

proscrit. Une intoxication au monoxyde de carbone se traduit le plus souvent par des maux de tête, des nausées, ou encore des vomisse-

MONOXYDE DE CARBONE : LES GESTES SIMPLES POUR SE PROTÉGER

L'hiver dernier, plus de 1 000 épisodes d'intoxication accidentelle domestique au monoxyde de carbone, impliquant près de 3 500 personnes ont été déclarés. L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) rappelle quels sont les moyens de s'en protéger.

Dans son bulletin de surveillance des intoxications au monoxyde de carbone (CO), l'Institut de veille sanitaire (InVS) relève 31 signalements depuis le 1er septembre 2015, dont 15 signalements d'intoxication survenue dans des lieux collectifs. Ce sont ainsi 1289 personnes qui ont été touchées, dont 396 lors de rassemblements de personnes. L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) rappelle donc les gestes simples pour se protéger, à l'aide notamment d'une vidéo visible sur le site prevention-maison.fr

Les intoxications au monoxyde de carbone sont principalement causées par les chaudières présentant un défaut d'aération ou d'installation, mais de nombreux autres appareils (groupe électrogène, barbecue, barbecue...) utilisant des combustibles fossiles (gaz, bois, fuel ou charbon) peuvent aussi produire du monoxyde de carbone.

Pour limiter les risques d'intoxication, il convient de :

Faire vérifier tous les appareils de chauffage et de conduits de cheminée par un professionnel. Aérer au moins 10 minutes par jour toutes les pièces de la maison, même s'il fait froid. Ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ni les systèmes de ventilation.

Ne pas garder un chauffage d'appoint allumé pendant plus de deux heures consécutives.



En cas d'intoxication, 4 réflexes : Ouvrir immédiatement les fenêtres et les portes du logement. Arrêter les appareils de chauffage

et de cuisson. Sortir à l'air libre. Appeler les secours et ne pas rentrer dans le logement avant leur arrivée

GHANA

Présidentielle :
ouverture des
bureaux de vote

Les bureaux de vote ont ouvert dans le calme au Ghana, où plus de 17 millions d'électeurs sont attendus aux urnes lundi pour élire leur président, dans un duel où s'affrontent le chef de l'Etat sortant Nana Akufo-Addo et son rival de toujours, l'ancien président John Mahama.

Le chef de l'Etat, en lice pour un second mandat, a assuré dimanche soir dans un discours à la nation que les 38.000 bureaux de vote du pays devaient respecter les protocoles sanitaires contre la pandémie de Covid-19 et seraient équipés de gel hydroalcoolique et de machines pour détecter la température des électeurs.

Les Ghanéens ont jusque 17h00 GMT pour choisir entre douze candidats, dont trois femmes, pour le poste de la magistrature suprême et élire leurs 275 députés.

Les deux principaux adversaires se retrouvent pour la troisième fois consécutive et une fois encore, les résultats pourraient être serrés: en 2012, M. Mahama du Congrès National Démocratique (NDC) l'avait emporté avec 50,7% des voix, puis en 2016 ce fut M.

Akufo-Addo, leader du Nouveau Parti Patriotique (NPP), avec 53,8%. Ils se sont engagés à respecter les résultats et à garantir "la paix et la sécurité" dans le pays. Depuis 30 ans, "cinq présidents se sont succédés en paix, et ont même légué le pouvoir à l'opposition à trois occasions", a rappelé le chef de l'Etat M. Akufo-Addo, 76 ans, lors d'une traditionnelle adresse à la Nation en amont du vote.

TANZANIE

L'opposition accepte
de participer à un
gouvernement
d'union

L'opposition a accepté dimanche de participer à un gouvernement d'union avec le parti au pouvoir sur l'archipel tanzanien semi-autonome de Zanzibar, tout en maintenant que le scrutin du 28 octobre n'a pas été équitable.

"Après consultations entre les dirigeants du parti et ses membres, nous avons décidé de participer au gouvernement pour privilégier la paix et dans l'intérêt supérieur de la nation et de notre parti", a déclaré à la presse le secrétaire général du parti ACT-Wazalendo, Ado Shaibu.

"Les élections n'ont été ni libres ni crédibles mais il faut sortir le pays de la crise", a-t-il ajouté. Le 28 octobre, les électeurs de l'archipel de Zanzibar, qui forme avec la Tanzanie continentale la République unie de Tanzanie, participaient aux élections nationales mais devaient également désigner leurs propres président et députés.

Le candidat du parti au pouvoir CCM, Hussein Mwinyi, avait été déclaré vainqueur avec 76,27% des suffrages et désigné président de l'archipel, au terme d'un scrutin tenu dans un climat extrêmement tendu, marqué par un déploiement massif de policiers, soldats et de miliciens du parti au pouvoir, appelés "Zombies".

Le leader de l'opposition locale pour le parti ACT-Wazalendo, Seif Sharif Hamad, avait été arrêté à deux reprises avant et après le scrutin et avait accusé la police d'avoir tué par balle dix personnes sur l'archipel la veille du vote.

Outre la présidence, le CCM avait remporté 46 des 50 sièges de l'assemblée locale, une victoire écrasante similaire à celle enregistrée en Tanzanie continentale.

Le président sortant John Magufuli avait été réélu avec 84% des voix. La constitution de Zanzibar, prévoit que le parti vainqueur des élections forme un gouvernement d'union en partenariat avec le parti d'opposition qui obtient au moins 10% des voix. L'ACT-Wazalendo avait récolté 19,8% des suffrages.

APS

SAHARA OCCIDENTAL

Le président sahraoui exige le retrait
du Maroc des territoires occupés

Le président de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), Brahim Ghali, a appelé l'Union africaine (UA) à faire pression sur le Maroc pour qu'il mette fin à "l'occupation militaire illégale de certaines parties (du) territoire national" sahraoui.

"La République sahraoui, membre fondateur de l'Union africaine, et face au grave danger de cette nouvelle agression marocaine, exige de toute urgence que notre voisin, le Royaume du Maroc, soit obligé de respecter pleinement les objectifs et principes de l'Acte constitutif (de l'UA adopté en juillet 2000 au Togo) qu'il a signé et ratifié, sans aucune réserve, après son adhésion à l'Union, en mettant fin à l'occupation militaire illégale de certaines parties de notre territoire national", a indiqué le président sahraoui.

M. Brahim Ghali qui s'exprimait à l'occasion de la tenue, en visio-conférence, de la 14ème session extraordinaire de l'Union africaine sous le thème "faire taire les armes" a signalé que "la reprise de l'affrontement armé entre la République sahraoui et le Royaume du Maroc depuis le 13 novembre" était survenue "suite à la violation flagrante et déclarée de l'accord de cessez-le-feu par le Maroc". Le président sahraoui a affirmé, en outre, que "la puissance occupante marocaine persiste dans ses pratiques coloniales dans les parties occupées de la RASD, y compris ses violations flagrantes des droits de l'homme perpétrées contre des civils sans défense - dans les circonstances marquées par la pandémie du COVID-19 - est soumise à une répression systématique et à une grave négligence, comparable à une tentative de génocide, tandis que les prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines sont



confrontés à diverses formes de torture et d'indifférence".

Un danger imminent pour
les pays africains

D'un autre côté, "la puissance occupante continue également de piller massivement les ressources naturelles sahraouies et d'impliquer des parties étrangères dans un effort pour perpétuer le fait accompli représenté par l'occupation militaire illégale par un Etat africain de parties du territoire d'un autre Etat africain", a-t-il ajouté.

M. Ghali a mis l'UA de-

vant ses responsabilités rappelant que "le conflit entre la République sahraoui et le Royaume du Maroc est avant tout une question africaine". La RASD appelle l'Union africaine à assumer sa responsabilité et à intervenir pour mettre fin à cette grave violation marocaine sans précédent qui, si elle n'est pas découragée, constituera un danger imminent pour les pays africains car elle menace de saper un pilier fondamental de la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent, à savoir le respect des frontières existant lors de l'accession à l'indépendance", a martelé le président sahraoui.

Il s'est dit également déçu par "l'échec de la communauté internationale à tenir ses promesses" quant au règlement du conflit et a accusé la France "d'influencer le Conseil de sécurité pour détourner le processus de paix de son objectif initial portant ainsi atteinte au droit légitime et inaliénable de notre peuple d'établir son propre Etat sur l'ensemble de son sol national".

14ÈME SOMMET DE L'UA

Moussa Faki déplore la persistance de la circulation
des armes

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a déploré, dimanche, la persistance de la circulation des armes dans le continent africain, affirmant que ce dernier est celui qui "abrite le plus grand nombre de foyers de violence dans le monde". "En Afrique, elles continuent de circuler abondamment, parfois plus que dans les régions où elles sont fabriquées.

Notre Continent est celui hélas, qui abrite le plus grand nombre de foyers de violence", a déploré M. Faki dans son allocution au 14ème Sommet extraordinaire de l'UA consacré à la thématique "Faire taire les armes".

M. Faki note, à ce propos, que "les périodes pré et post électorales sont les plus propices aux tensions. Elles débouchent sur des violences parfois armées, entraînant des pertes en vies humaines et destruction des biens, fragilisant ainsi l'unité et la concorde nationale".

Le président de la Commission de l'UA relève "que la profusion des armes

et l'absence quasi-totale de leur contrôle ont augmenté toutes les formes de violence".

"Les armes causent des dégâts physiques, matériels et psychologiques considérables sur le continent et empêchent tout progrès", a-t-il affirmé, notant que "les premières victimes de cette situation sont incontestablement les jeunes et les femmes".

Faire taire les armes est à la portée
des Etats africains

Selon M. Faki, l'objectif de faire taire les armes n'est possible que si les dirigeants du Continent africain s'attaquent aux causes profondes de l'utilisation des armes.

"A la réflexion et l'évaluation, nous devons nous rendre à l'évidence que faire taire les armes n'est possible que si nous nous attaquons sans faiblesses aux causes profondes de leur utilisation", a-t-il souligné.

Dans ce contexte, M. Faki souligne "que ces causes, comme tout le monde le sait, sont les déficiences de l'Etat

dans la gouvernance politique et économique qui se traduit concrètement par l'injustice, l'exclusion, l'extrême pauvreté, la dégradation du système éducatif, voire la carence de services sociaux de base, la corruption et l'absence de dialogue".

L'objectif de faire taire les armes dans le Continent africain, est selon M. Faki, à la portée des Etats africains.

"La présence rassurante de l'Etat, la primauté de la justice, l'éradication de la pauvreté, le respect scrupuleux des mécanismes institutionnels, le choix définitif du dialogue, etc, méritent d'être promus en tant qu'instruments d'éloignement de tout risque d'utilisation des armes", a-t-il plaidé. "Sur le plan extérieur, l'affirmation par l'Afrique de sa souveraineté en toutes circonstances et l'exigence d'une coopération internationale reposant sur la centralité de l'Afrique dans le règlement de ses propres crises, participent aussi des conditions de l'instauration de la paix et de la stabilité en Afrique", a-t-il ajouté.

ETHIOPIE

Tigré : l'Ethiopie travaille avec le Soudan
pour le rapatriement des réfugiés

Le gouvernement éthiopien travaille avec le gouvernement du Soudan pour rapatrier les réfugiés et les personnes déplacées par le conflit au Tigré dans le nord-est de l'Ethiopie, a indiqué samedi le ministre éthiopien des Affaires étrangères, Demiky Mekonnen.

Au cours d'un entretien téléphonique avec le ministre des Affaires étrangères du Danemark, Jebe Kuvud, le chef de la diplomatie éthiopienne a tenu à rassurer son homologue danois de la situation dans la région du Tigré.

"L'opération militaire

dans la région du Tigré a pris fin et le gouvernement travaille actuellement sur la reconstruction et la réhabilitation de la région", a-t-il expliqué.

Le 4 novembre dernier, des affrontements armés ont éclaté entre l'armée éthiopienne et le "Front de

libération du peuple du Tigré" dans la région du Tigré.

Suite à cela, des milliers d'Ethiopiens ont fui vers le Soudan. Le Soudan est l'un des plus grands pays d'accueil de réfugiés en Afrique avec (1.1 million de personnes) dont la plupart originaires du Soudan du Sud.

KOWEÏT Législatives : 31 nouveaux élus font leur entrée au parlement

Les résultats officiels et définitifs des élections à l'Assemblée nationale koweïtienne (Parlement), annoncés dimanche, ont révélé l'entrée de 31 nouveaux élus au Parlement, avec un changement de 62%, selon les résultats officiels annoncés par les présidents des comités dans les cinq circonscriptions électorales.

Selon les résultats du scrutin, le "Rassemblement islamique salafiste" a échoué pour la deuxième fois consécutive, tandis que le Mouvement constitutionnel islamique (Hadas) a remporté 3 sièges au Parlement.

La représentation chiite a été confirmée par l'élection de 6 députés (sur 50 élus à l'Assemblée nationale).

Au total 326 candidats, dont 28 femmes, étaient en lice pour les sièges au parlement, dans les cinq circonscriptions électorales.

Pas moins de 567 694 électeurs étaient appelés à ce scrutin.

Les circonscriptions électorales sont divisées en 5, où les Koweïtiens choisissent 10 candidats dans chaque circonscription, ce qui porte le nombre final de sièges à 50. L'Assemblée



nationale a des pouvoirs législatifs et de contrôle prépondérants. Tout député peut interroger le Premier ministre ou tout autre

membre du gouvernement. Les députés peuvent également retirer la confiance à tout ministre, ce qui nécessite son limogeage. Ils peu-

vent également annoncer son refus de coopérer et transmettre l'affaire à l'émir qui est en mesure de révoquer le gouvernement.

FRANCE Plus de 60 policiers blessés lors de manifestations en France

Soixante-sept membres des forces de l'ordre françaises ont été blessés lors de manifestations samedi pour la défense des droits sociaux et des libertés, émaillées de scènes de vandalisme, a annoncé dimanche le ministre français de l'Intérieur.

A Paris, où les violences et les dégradations ont été les plus fortes, 48 policiers et gendarmes ont été blessés, a précisé sur Twitter Gerald Darmanin qui, la veille, avait dénoncé "les casseurs qui cassent la République".

"Condamnation la plus ferme des violences commises par des casseurs en marge de la manifestation d'hier à Paris", a réagi sur Twitter la maire socialiste de Paris Anne Hidalgo.

Par ailleurs, 95 personnes ont été interpellées durant ces manifestations, selon le ministre.

Avec pour mots d'ordre la défense des droits sociaux et celle des libertés, les quelque 90 rassemblements organisés en France ont réuni 52.350

personnes, selon le ministère de l'Intérieur. Mais à Paris, la manifestation a reproduit un scénario bien connu depuis quelques années: voitures brûlées, banques et agences immobilières vandalisées, policiers et gendarmes noyés sous une pluie de projectiles.

Le cortège s'est très rapidement disloqué avec l'irruption en amont d'un groupe de "400 à 500 éléments radicaux", selon une source policière, formant un "black bloc" - pour l'essentiel de membres de l'ultra-gauche mais aussi de manifestants "lambda".

Les adeptes de cette méthode de guérilla urbaine infiltrèrent les cortèges et s'habillèrent de noir en un trait de temps pour former un "cortège de tête".

Ils mènent des actions-éclair, par petits groupes très mobiles, et commettent des exactions contre des symboles du capitalisme, comme les agences bancaires ou d'assurance, avant de s'évaporer aussi vite qu'ils

sont apparus, rendant difficile leur interpellation. A Nantes (ouest), où des violences ont également été commises, quatre policiers et un gendarme ont été blessés, dont l'un par un cocktail molotov, selon les autorités.

"Aujourd'hui encore, ce sont des policiers qui sont lourdement blessés, brûlés par des engins incendiaires aux mains et au visage", a dénoncé dans un communiqué Arnaud Bernard, un des responsables du syndicat de police Alliance, classé à droite.

"Étrangement aucun bien-pensant ni donneur de leçon ne s'exprime sur les violences faites à l'encontre des forces de l'ordre", a-t-il ajouté.

Il faisait allusion au débat qui agite la France sur les violences policières après deux affaires fin novembre qui ont provoqué une onde de choc: le passage à tabac d'un producteur de musique noir - pour lequel 3 policiers ont été inculpés - et l'évacuation brutale d'un camp de migrants à Paris.

Violences entre manifestants et forces de l'ordre en Nouvelle-Calédonie

Des violences ont opposé lundi dans l'archipel français de Nouvelle-Calédonie forces de l'ordre et manifestants, qui protestent contre la reprise d'une usine de traitement de nickel du Brésilien Vale par un consortium calédonien et international, rapportent des médias locaux.

Au total, 47 personnes ont été interpellées dont trois étaient légèrement blessées, et quatre policiers et un gendarme ont été blessés, a indiqué le haut-commissariat de la République, représentant de l'Etat dans cette collectivité française

du Pacifique Sud. Des affrontements ont opposé forces de l'ordre et manifestants à Nouméa, les grenades lacrymogènes répondant aux jets de pierre et aux pneus enflammés. De nombreux axes ont été barrés à la circulation entraînant d'importants embouteillages. Ces heurts sont liés à la possible vente dans les prochains jours de l'usine de nickel de Vale à un consortium calédonien et international mené par Trafigura, négociant en matières premières basé à Genève.

Cette usine est adossée

au riche gisement de Goro. Membres du collectif "usine du sud: usine pays", de l'Instance coutumière autochtone de négociations (ICAN) et de la coalition indépendantiste FLNKS, favorable à une offre concurrente avec le groupe sud-coréen Korea Zinc, les protestataires s'opposent à cette vente. Sur le site de l'usine, dont les routes d'accès sont bloquées, la tension est aussi très vive. "Un de nos agents de surveillance a été blessé tandis que les bureaux administratifs et l'usine ont été la cible d'intrusion", a indiqué lundi la responsa-

ble de la communication de Vale-NC, citée par des médias. Manifestations, barages routiers, blocage de mines, de commerces et d'infrastructures rythment depuis plusieurs semaines le quotidien de la Nouvelle-Calédonie, en raison de ce dossier industriel aux contours politiques.

Cette crise intervient après le deuxième référendum sur l'indépendance du 4 octobre, remporté par les pro-français (53,3%), qui a exacerbé les clivages entre communautés Kanak et européenne. Un troisième vote devrait se tenir d'ici à 2022.

GRÈCE Commémoration du meurtre d'un adolescent malgré l'interdiction

Malgré l'interdiction de rassemblement "pour éviter la propagation du coronavirus", une centaine d'étudiants, syndicalistes et personnalités de gauche ont commémoré dimanche à Athènes le meurtre par un policier d'un adolescent il y a 12 ans, avant d'être interpellés par la police.

La veille, la police avait interdit toute réunion "de plus de quatre personnes". Les organisateurs risquent une amende de 3.000 euros et chaque participant, de 300 euros. Tous les ans, la jeunesse et la gauche grecques manifestent le 6 décembre en mémoire d'Alexandros Grigoropoulos, adolescent de 15 ans, tué par balles par un policier le 6 décembre 2008 dans le quartier contestataire d'Exarchia, à Athènes.

Quelque 5.000 policiers ainsi qu'un hélicoptère et un drone ont été déployés dimanche et toutes les stations de métro du centre d'Athènes avaient été fermées pour éviter tout afflux de personnes. Le quartier d'Exarchia a été quadrillé par les forces de l'ordre et plusieurs rues barrées.

Le policier qui avait tiré sur Alexandros Grigoropoulos a été reconnu coupable d'homicide volontaire. Condamné à la prison à vie, il a été libéré en 2019 mais les avocats de la famille de l'adolescent ont fait appel de cette décision. Suite à ce meurtre, le pays s'était embrasé.

Pendant plus d'un mois, étudiants, jeunes précaires et militants de gauche avaient participé à des manifestations d'une ampleur inédite, accompagnées d'actes de vandalisme et de pillage.

"Les enfants de la crise (...) qui ont été désignés comme des troubles-fêtes à leur 15 ans sont désormais, à leur 25 ans, vu comme des personnes irresponsables et dangereuses pour la santé publique par les mêmes défenseurs de l'ordre", a dénoncé dimanche Alexis Tsipras, chef de file de l'opposition de gauche (Syriza).

Le gouvernement grec, qui a prolongé le confinement jusqu'au 14 décembre, est critiqué par l'opposition pour les mesures sécuritaires prises sous couvert de lutte contre la pandémie.

Le 17 novembre, une manifestation commémorant la révolte de 1973, avait été violemment dispersée, et le 25 novembre, lors de la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes, cinq manifestantes ont été arrêtées pour avoir déployé une banderole devant le Parlement.

AFGHANISTAN Les équipes de négociation se réunissent à Doha

Les équipes de négociation du gouvernement afghan et des talibans se sont réunies samedi à Doha, la capitale du Qatar, après des mois de querelles sur les règles et procédures des pourparlers de paix, a déclaré dimanche le ministre afghan de la Paix dans un communiqué.

"La première réunion du comité mixte de la République islamique d'Afghanistan et de l'opposition a eu lieu à Doha pour arranger les questions à l'ordre du jour des pourparlers", selon le communiqué.

Les groupes de travail ont échangé leurs points de vue sur l'ordre du jour officiel du processus de paix et la réunion devrait se poursuivre dimanche, selon la même source.

S'adressant à la première réunion du Haut Conseil pour la réconciliation nationale (HCNR) ici à Kaboul, samedi, le président afghan Mohammad Ashraf Ghani a renouvelé son appel au groupe taliban pour qu'il observe un cessez-le-feu à l'échelle nationale.

Depuis le début du dialogue intra-afghan à Doha le 12 septembre, les talibans ont rejeté la proposition de cessez-le-feu de Kaboul.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI COMMUNE DES EUCALYPTUS
NIF N° 41000200001608501032

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES, N°7/2020.

La commune des Eucalyptus lance un avis d'un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux dispositions des articles 39, 40, 42 et 44 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public relatif à l'opération intitulée :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX EN GAZON SYNTHETIQUE ET ECLAIRAGE ET CLOTURE A LA CITE SIDI M'BAREK.

Les entreprises, les sociétés qualifiées, intéressées par cet avis d'appel d'offre ayant les capacités identifiées ci-après :

1- Présentation d'un certificat de qualification et de classification professionnelle ACTIVITE PRINCIPALE TRAVAUX BATIMENT - CATEGORIE 01 ET/OU PLUS EN COURS DE VALIDITE.

2 - Présentation au moins d'une (01) attestation de bonne exécution pour un projet similaire (Même nature de travaux -aménagement aire de jeux/stade en gazon synthétique) pour un marché ou contrat réalisé au cours des années (2019, 2018, 2017, 2016 et 2015).

3 - Présentation d'un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois (03) bilans des trois (03) dernières années : 4.000.000,00 DA et qui sera justifié par les bilans financiers des trois (03) bilans des trois (03) dernières années (2016, 2017 et 2018) visés par les services des impôts et C20.

, peuvent retirer le cahier de charges auprès du Service des Marchés sis au siège de la Commune Route Nationale N°08 Les Eucalyptus, contre le paiement de 2000DA non remboursables auprès du Trésorier Communal représentant les frais de tirage.

Les offres déposées en deux (02) exemplaires (une « 01 » Originale + une « 01 » Copie) doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1- LE DOSSIER DE CANDIDATURE (Première Enveloppe) contient :

- Une déclaration de candidature dument renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.

- Une déclaration de probité dument renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.

- Les statuts pour les sociétés uniquement pour les sociétés EURL, SARL, SPA, SNC, ..)

- Les documents cités à l'article 10 du cahier de charges

2- L'OFFRE TECHNIQUE (Deuxième Enveloppe) contient :

- Une déclaration à souscrire dument renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.

- Le mémoire technique composés des annexes 1, 2, 3 et 4 du cahier de charges, parmi ces annexes on retrouve le planning de réalisation et délais proposés.

- Le cahier de charges dument renseigné, daté, signé, cacheté par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3 - L'OFFRE FINANCIERE (Troisième Enveloppe) contient :

- La Lettre de soumission ; dument renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.

- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ; dument renseigné, daté, signé, cacheté par le soumissionnaire

- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; dument renseigné, daté, signé, cacheté par le soumissionnaire

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention « **A.N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES -A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DES EUCALYPTUS - APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° .. /2020 « REPRENDRE L'INTITULE DE L'OPERATION»** »

La durée de préparation des offres est de **21 jours** à compter de la date de la première publication dans le BOMOP ou la presse

Le jour limite et l'heure de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **12h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à **13h00** au niveau du Siège de la Commune Route Nationale N°08.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **111 jours** à compter de la 1^{ère} parution dans le BOMOP et deux quotidiens nationaux. **CET AVIS EST CONSIDERE COMME UNE INVITATION AUX SOUMISSONNAIRES POUR ASSISTER A L'OUVERTURE DES PLS.**

N B : Le cachet de l'entreprise est demandé au retrait du cahier de charges, lors de l'ouverture des plis et retrait complément dossier.

N B : Le cahier de charges sera retiré à la présence du gérant ou un représentant dument mandaté.

N B : Aucune rature, surcharge, utilisation d'effaceur n'est acceptable dans les documents (lettre de soumission, BPU et DQE)

DK NEWS

Anep : 2016019885 du 08/12/2020

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DE LA
RÉFORME HOSPITALIÈRE
ETABLISSEMENT PUBLIQUE HOSPITALIER (NOUVEL HÔPITAL)
ADRAR
C/N° : 11042

AVIS DE RECRUTEMENT

L'EPH (Nouvel Hôpital) recruter pour les besoins de ses services par voie de concours sur titre

Grade	Type de recrutement	Admission	Spécialisation requis	Nombre de postes	Lieu d'affectation	Autres conditions
Pharmacie	Concours sur titre	Diplôme en Pharmacie ou d'un titre reconnu Equivalent	En pharmacie	02	EPH (Nouvel Hôpital) Adrar	/

DOSSIER :

- Une demande manuscrite de participation précisant, notamment : le grade souhaité (Portant, le N° téléphone, l'adresse complète, l'e-mail),

- Une copie certifiée conforme à l'original du titre ou du diplôme exigé,

- Une copie des relevés de notes du cursus de formation.

- Une Copie certifiée conforme à l'originale de la carte d'identité nationale,

- Une Copie certifiée conforme à l'original du document justifiant la situation vis-à-vis du service national,

- Extrait du casier judiciaire n°03 en cours de validité

- Une fiche de renseignement, dument remplie par le candidat (La fiche est téléchargeable sur le site : www.dgfp.gov.dz), auquel sera joint la photo d'identité,

- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans sa spécialité, dument visé par l'organisme de la sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé,

- Attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du

dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, et une copie légalisée du contrat PV d'installation,

- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans sa spécialité,

- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans sa spécialité,

- Autorisation de participation au concours singée par l'autorité ayant pouvoir de nomination, avec un engagement de démission pour les fonctionnaires.

N.B :

* Concernant les attestations d'équivalence doivent être jointes avec le titre ou le diplôme exigé,

* Le dépôt ou l'envoi des dossiers de candidature se font au niveau de l'EPH (Nouvel hôpital) Adrar, dans un délai de **quinze (15) jours** ouvrables à compter de la date premier avis de presse écrite,

* Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais, ou ne conforme à tout ce qui est cité en référence de cet annonce; ne sera pas pris en considération.

DK NEWS

Anep : 2016019764 du 08/12/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BLIDA
DAÏRA DE MEFTAH
COMMUNE DE MEFTAH
NIF : 096209189175705 01

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°14/2020

Le président de l'assemblée populaire communale de Meftah lance un deuxième avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales après anfractuosités, pour la réalisation du projet :

« REALISATION DEUX STADE SPORTIFS DE PROXIMITE EN GAZON SYNTHETIQUE A SIDI HALMED - MEFTAH.

Les entreprises qualifiées (Activité principale bâtiment catégorie 02 et plus) et qui ont réalisés ou moins un projet similaire (revêtement des terrains en gazon synthétique), intéressées par la présente annonce peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de l'APC de Meftah (bureau des marchés publics) contre un paiement de 2.000.00 DA au trésorier inter-communal.

Les offres doivent être accompagnées des pièces administratives prévues par la réglementation en vigueur sous trois enveloppes cachetées et marchés publics tels que stipulé par le décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public. Les soumissions se décomposent en 03 parties et dans 03 enveloppes distinctes, un dossier de candidature : enveloppe « A » une offre technique : enveloppe « B » une offre financière : enveloppe « C ».

Dossier de candidature :

Déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il :

*N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret

*N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de **trois (3) mois** porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;

*est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intérimaires des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie;

*est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers; pour les artisans d'art ou détenteur la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché ;

* a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien;

*détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie;

- Une déclaration de probité; -les statuts pour les sociétés ; - les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;

- attestation de bonne exécution délivrée par un maître de l'ouvrage - étatique ou public

a/Capacités professionnelles; certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.

b/Capacités financières; moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

c/Capacités techniques; moyens humains et matériels et références professionnelles (activité principale bâtiment catégorie 02 et plus)

Offre technique :

- Déclaration à souscrire modèle ci-joint dument remplie et signée.

- Le présent cahier de charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

- un mémoire technique justificatif.

- Planning des travaux.

Offre financière :

- Lettre de Soumission selon modèle ci-joint (dument remplie et signée).

- Bordereau des prix unitaire (dument remplie et signée).

- Devis quantitatif et estimatif (dument remplie et signée).

Les offres (technique et financière) doivent être envoyées à monsieur le président d'APC de Meftah, dans 03 enveloppes séparées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, appel d'offre N°..... l'objet de l'appel d'offre. Les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de préparation des offres avant **13h30** auprès du siège de l'APC de Meftah (bureau des marchés public). Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux.

Les soumissionnaires sont ainsi invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis qui se tiendra à au siège de la commune de Meftah à **14:00**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de **90 jours** à compter de la date de dépôt des offres - délai de préparation des offres.

DK NEWS

Anep : 2016019797 du 08/12/2020

TIC La rencontre "Africa Green ICT Forum" organisée en ligne

L'événement "Africa Green ICT Forum", co-organisé par Informa Tech et Huawei s'est tenu mercredi en ligne sous le thème "une puissance numérique de premier plan pour un monde intelligent et durable", a annoncé jeudi le groupe chinois Huawei dans un communiqué.

Selon la même source, la rencontre "a été l'occasion de partager l'expérience des experts de l'écosystème des TIC du monde entier et d'explorer comment utiliser les innovations technologiques afin d'aider à économiser de l'énergie et à réduire les émissions dans les industries".

Il a affirmé, à ce titre, qu' "avec le développement rapide des technologies émergentes telles que la 5G, le cloud, l'IA, le Big Data et l'IoT, une transformation numérique s'est amorcée, ouvrant l'ère numérique à "l'intelligence omniprésente et connectée".

Cependant, "des régions comme le continent africain qui compte 1,2 milliard d'habitants où 50 % n'ont pas accès à l'électricité, créent un fossé énergétique", a déploré ce groupe qui reste l'un des principaux fournisseurs mondiaux d'infrastructures et d'appareils intelligents dans le domaine des technologies de l'information et de communications (TIC).

"La transformation et la modernisation de l'industrie énergétique permettront donc de réduire cette fracture énergétique et de permettre aux zones les plus reculées de bénéficier des avantages technologiques", a-t-il estimé.

Le directeur du marketing de Huawei Digital Power Product Line, Fang Liangzhou, cité dans le communiqué, a



souligné que "l'ensemble de l'industrie doit accorder une plus grande importance à l'énergie".

"Huawei intègre les technologies énergétiques traditionnelles et les technologies numériques pour parvenir à la numérisation de l'énergie.

De cette façon, nous pouvons utiliser le +bit pour gérer le watt+ et fournir des solutions d'énergie numérique écologiques, intelligentes et fiables pour résoudre les problèmes rencontrés par l'industrie de l'énergie traditionnelle", a-t-il plaidé.

De son côté, le responsable de l'engagement du marché chez GSMA, Dulip Tillekeratne, cité également dans le communiqué, a soutenu qu' "en Afrique, près de 32 % des tour-opérateurs sont situés

dans des zones hors réseau ou mal desservies et ces tours sont encore alimentées par des sources non renouvelables".

"Nous pouvons nous efforcer de réduire ce phénomène grâce à une approche axée sur l'industrie et sur l'écosystème", a-t-il ajouté.

Le directeur du pôle études et planification chez Orange Mali, Kassim Diallo, a fait savoir, à l'occasion que, "le groupe Orange se concentre sur l'économie d'énergie et la réduction des émissions dans la construction des réseaux".

"En réponse à la stratégie du groupe, Orange Mali est le premier à avoir associé numérique, intelligence et solutions d'innovation verte pour minimiser la consom-

mation de carburant et les coûts de maintenance, et à utiliser pleinement l'énergie verte pour réduire les émissions de carbone", a-t-il indiqué.

Selon ce responsable, l'objectif du groupe est de "construire un réseau avancé vert et économique en énergie".

"A l'ère du numérique, le problème de l'environnement se pose de plus en plus pour les acteurs publics et privés.

C'est pourquoi Huawei continuera à travailler avec les opérateurs mondiaux pour innover en matière de produits et de solutions TIC pouvant aider les industries à réduire leurs émissions de carbone et à construire un monde à la fois plus vert et intelligent", a affirmé le groupe chinois.

ETATSUNIS - ASTRONOMIE Le télescope géant d'Arecibo s'est effondré

Le célèbre radiotélescope d'Arecibo sur l'île américaine de Porto Rico, utilisé par les astronomes du monde entier et qui avait permis de découvrir les premières planètes en orbite autour d'une autre étoile que le Soleil, s'est effondré mardi après 57 ans de service.

"La plateforme s'est écroulée de manière non planifiée", a déclaré Rob Margetta, porte-parole de la Fondation nationale des sciences américaine, qui finance l'observatoire.

Deux câbles soutenant les 900 tonnes des instruments du télescope sur une plateforme au-dessus de la parabole de 305 mètres de diamètre avaient rompu le 10 août et le 6 novembre, pour une cause inconnue. La chute des câbles avait troué la parabole.

Le télescope avait ensuite été jugé trop instable et non-réparable, et l'insubstitution avait pris la décision de démolir la structure. Les accès étaient interdits depuis dans la crainte d'un effondrement soudain, ce qui s'est finalement produit peu avant 08h00 heure locale mardi.

"C'est un désastre absolu", a réagi, ému, le professeur Abel Méndez, directeur du laboratoire habitabilité planétaire de l'université de Porto Rico à Arecibo.

"Nombre d'étudiants se formaient à l'astronomie dans l'observatoire, c'est ce qui leur donne l'inspiration de faire une carrière en sciences ou en astronomie, comme moi", poursuit le professeur Méndez.

Tous les astronomes de la planète pouvaient demander une portion de temps du radiotélescope pour faire leurs observations, à distance.

"Même de Chine", dit Abel Méndez. Contrairement aux télescopes optiques, les radiotélescopes fonctionnent jour et nuit, même par temps couvert. Arecibo était aussi un des principaux radars pour observer les astéroïdes s'approchant de la Terre dans le cadre du programme de défense planétaire de la Nasa.

L'agence spatiale américaine a accès à au moins un autre radar, mais moins puissant. C'est aussi un triste symbole de la dégradation de la situation sur le territoire américain, en quasi-faillite, durement frappé ces dernières années par des ouragans et dont les infrastructures tardent à être reconstruites. Même si on ignore à ce stade la cause de la rupture des câbles. "La perte d'Arecibo est une grande perte pour le monde, mais encore plus pour Porto Rico. C'est une icône de notre île", se lamente Abel Méndez. Arecibo était si mythique qu'il était le lieu du film "Contact", dans lequel une astronome jouée par Jodie Foster utilisait l'observatoire dans sa quête de signaux extraterrestres.

Une scène d'action du film de James Bond "GoldenEye" s'était déroulée au-dessus du télescope. Le radiotélescope était l'un des plus grands au monde. En 1992, c'est grâce à lui que les premières exoplanètes, hors du système solaire, avaient été découvertes.

Les premières cartes de la surface de Vénus ont été réalisées grâce à lui. Les astronomes savaient depuis plusieurs semaines que la liste des découvertes astronomiques d'Arecibo ne s'allongerait plus. Beaucoup partageaient leur tristesse mardi sur Twitter.

"Merçi pour ton service, mon frère", a tweeté son confrère, de l'autre côté de l'Atlantique, le télescope de Grande Canarie.

APIS

IRAN Le physicien nucléaire tué par une mitrailleuse contrôlée par satellite

Une mitrailleuse contrôlée par satellite avec l'assistance d'une "intelligence artificielle" a été utilisée pour assassiner fin novembre un physicien nucléaire iranien, a indiqué dimanche un officiel iranien à un média local.

Mohsen Fakhrizadeh, tué le 27 novembre dans une attaque menée à l'explosif et à l'arme à feu, circulait sur une autoroute avec une équipe de sécurité

composée de onze membres lorsque la mitrailleuse a "zoomé" sur son visage et a tiré treize balles, a précisé le contre-amiral Ali Fadavi, cité par l'agence de presse Mehr. L'arme automatique, juchée sur un pickup, "s'est concentrée simplement sur le visage du martyr Fakhrizadeh d'une façon telle que sa femme, qui se trouvait à seulement 25 centimètres, n'a pas été touchée par

une balle", a-t-il ajouté. Cet engin était "contrôlé par internet" via satellite et il a utilisé une "caméra sophistiquée et une intelligence artificielle" pour trouver sa cible, a poursuivi M. Fadavi, précisant que le chef de la sécurité du scientifique a reçu quatre balles "lorsqu'il s'est jeté" sur lui pour le protéger. "Aucun terroriste ne se trouvait sur les lieux", a-t-il relevé.

COPERNICUS L'Agence spatiale européenne signe un nouveau contrat pour un satellite

L'Agence spatiale européenne (ESA) a signé jeudi un contrat avec Thales Alenia Space de 482 millions d'euros pour la fourniture du sixième satellite de nouvelle génération de son programme Copernicus d'observation de la Terre. Le satellite de la mission ROSE-L (pour Système d'observatoire radar pour l'Europe en bande L) utilisera son radar pour surveiller l'humidité et l'affaissement des sols, différencier les différents types de cultures agricoles ou encore surveiller l'étendue de la glace de mer dans la région polaire et de la neige sa-

sonnière, explique Thales Alenia Space dans un communiqué.

La première tranche de ce contrat s'élève à 90 millions d'euros, selon la société commune entre le français Thales et l'italien Leonardo. Pour cette mission, Airbus a été chargé de développer "l'oeil" du satellite, son radar, dont l'antenne "sera la plus grande antenne plane jamais construite, mesurant (...) à peu près la taille de 10 tables de ping-pong", selon le groupe européen. La part du contrat dévolue à Airbus s'élève à "environ 190 millions



d'euros", ajoute-t-il dans un communiqué. Le satellite de deux tonnes doit être lancé en 2028 et pourra être mis en orbite par le lanceur italien Vega C ou Ariane 6. Il sera

placé sur une orbite polaire à 690 kilomètres d'altitude. Au total, selon l'ESA, 29 industriels de 15 pays, dont 15 PME, sont impliqués dans le contrat.

GOLF (LPGA) L'Américaine Angela Stanford remporte le Volunteers of America

L'Américaine Angela Stanford a remporté, dimanche à Dallas, le Volunteers of America Classic, comptant pour le circuit professionnel féminin, grâce à une fin de dernier parcours en boulet de canon avec quatre birdies sur les six derniers trous.

L'Américaine, qui s'adapte à 43 ans le septième tournoi LPGA de sa carrière, a rendu une ultime carte de 67 à -4. Elle termine avec un total de 277 à -7, soit deux coups de mieux qu'un trio de deuxièmes composé des Sud-Coréennes Ryu So-yeon et Park In-bee et de Yealimi Noh, jeune golfeuse américaine de 19 ans dont les parents sont sud-coréens.

Stanford, 79e mondiale, n'avait plus connu la victoire depuis son titre à l'Evian Championship, un majeur, en 2018.

Le Volunteers of America Classic a constitué l'ultime préparation à l'US Open, l'un des tournois majeurs du circuit féminin qui sera disputé de jeudi à dimanche prochains à Houston.

Classement final du Volunteers of America Classic (par 71):

1. Angela Stanford (-7) (71-69-70-67)
2. Ryu So-yeon (KOR) -5 (72-72-65-70)
3. Park In-bee (KOR) -5 (72-68-69-70)
4. Yealimi Noh (USA) -5 (72-66-71-70)
5. Ko Jin-young (KOR) -4 (71-69-70-70)
6. Anna Nordqvist (SWE) -3 (70-68-73-70)
7. Charley Hull (ENG) -3 (68-74-68-71)
8. Lindsey Weaver (USA) -2 (71-68-73-70)
9. Kristin Gillman -2 (73-71-66-72)
10. Madelene Sagstrom (SWE) -1 (71-69-71-72)

WRC / RALLYE DE MONZA

Le Français Ogier sacré champion du monde

Le Français Sébastien Ogier, sociétaire de l'écurie Toyota, est à nouveau champion du monde des rallyes, pour la septième fois en huit saisons, grâce à sa victoire dimanche au rallye de Monza.

"Je suis très heureux mais je ne saute pas en l'air, car il y a beaucoup de gens qui souffrent cette année, donc je veux rester décent", a dit Ogier au point stop de la dernière épreuve spéciale de 2020, un véritable champ de mines sur les pistes de service autour du légendaire circuit de Monza.

Après Volkswagen (2013-2016) et Ford (2017, 2018), deux autres géants de l'industrie automobile, Ogier apporte donc un titre au titan nippon. Il égale aussi, en F1, Lewis Hamilton et Michael Schumacher, et n'est plus qu'à deux unités de Sébastien Loeb, son ancien mentor

SPORT / PRÉPARATION OLYMPIQUE Des subventions pour deux disciplines

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a procédé au versement de subventions financières au profit de deux disciplines sportives, dans le cadre de la prise en charge des sportifs qualifiés et qualifiables aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo-2020, décalés à 2021, ainsi qu'en prévision des Jeux méditerranéens d'Oran-2022, indique dimanche un communiqué du MJS.

Il s'agit du karaté-do (20 athlètes) et de l'haltérophilie (2 athlètes) selon la même source.

Le MJS poursuit ainsi son opération de prise en charge des athlètes qualifiés ou encore en course pour une qualification aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo et aux Jeux méditerranéens d'Oran 2022, entamée il y a quelques jours.

"Ces subventions ont été attribuées à 325 athlètes, dont 127 féminines et 198 masculins, répartis sur 21 fédérations sportives sur la base d'un programme global et d'un plan de préparation individualisés, s'étendant jusqu'en juin 2021, et couvrant les indemnités et la couverture sanitaire des athlètes, les stages de préparation à l'intérieur du pays et à l'étranger, la participation aux compétitions internationales, les équipements sportifs ainsi que les rémunérations



de l'encadrement technique", a précisé le MJS.

Les 21 fédérations sportives concernées par ces subventions sont : le handisport,

l'athlétisme, le cyclisme, la boxe, le handball, les luttes associées, le karaté-do, le judo, la gymnastique, la natation, l'aviron et le canoë kayak, le

basket-ball, l'escrime, le tennis, le volley-ball, la voile, l'haltérophilie, le badminton, le taekwondo, le tir sportif et le tennis de table.

BOXE/CHAMPIONNATS ARABES

Les Algériennes poursuivent leur stage à Alger

La sélection algérienne féminine de boxe (seniors) poursuit son stage de préparation à Alger, en vue des prochains échéances dont les championnats arabes, prévus le mois de février 2021 au Koweït, a appris l'APS dimanche de l'instance fédérale. Composée de quatre boxeuses, la sélection algérienne a entamé le 1er dé-

embre un stage de préparation qui se poursuivra jusqu'au 15 de ce mois, sous la conduite des entraîneurs nationaux, Kenzi Abdelghani, Khaled Harima et Makhlof Brahim.

Les quatre boxeuses sont : Romaïssa Boualem (51 kg) et Imane Khelif (60 kg), toutes les deux qualifiées aux Jeux olym-

piques de Tokyo, Ichrak Chaib (75 kg) et Senouci Fatima-Zohra (57 kg). Pour rappel, six membres de la sélection algérienne dont trois boxeuses avaient été testés positifs au Covid-19 et le stage qui devait se dérouler à partir du 25 novembre au Complexe sportif "Sveltesse" de Chéraga (Alger) avait été annulé.

HANDI-BASKET

Les Mondiaux-2026 attribués au Canada

Les Championnats du monde-2026 de handi-basket (messieurs et dames) auront lieu à Ottawa (Canada), a annoncé la Fédération internationale de basket sur fauteuils (IWBF) sur son site officiel.

"Ottawa abritera en 2026 le plus grand événement d'élite de basket-ball au monde.

La compétition sera un spectacle de physique révélateur, de ténacité et de persé-

vérance, mettant en vedette les meilleurs athlètes et équipes de la discipline", a indiqué l'instance internationale.

Vingt-huit équipes - 16 du côté des hommes et 12 du côté des dames - se disputeront la couronne mondiale dans chaque tournoi.

"Au-delà du terrain de jeu, cet événement est bien plus que du sport. En ces temps

difficiles, Ottawa-2026 représente une occasion mémorable d'unir le monde, de célébrer la résilience de l'esprit humain et de défendre l'inclusion", a réagi la présidente honoraire d'Ottawa, Chantal Petitclerc.

Les Championnats du monde de basket-ball en fauteuil roulant de l'IWBF (messieurs et dames) ont lieu tous les quatre ans.

Des tournois de qualifica-

tion de zone auront lieu dans chacune des quatre zones IWBF (Afrique, Amérique, Europe et Asie-Océanie) pour décider quels pays se joindront au Canada, qualifié d'office.

L'événement devrait se dérouler sur des sites de l'Université Carleton et à l'Université d'Ottawa, du 26 août au 5 septembre 2026. La compétition comprendra 94 matchs sur 11 jours.

SPORT AUTO / FORMULE 1

Blessé, Grosjean forfait pour le Grand Prix d'Abou Dhabi

Le pilote français Romain Grosjean est rentré chez lui, en Suisse, pour soigner les brûlures subies dimanche dernier pendant son accident au Grand Prix de Bahreïn, et sera donc forfait pour le Grand Prix d'Abou Dhabi, prévu le 13 décembre et qui devait être son dernier en Formule 1, a annoncé dimanche son écurie, Haas.

"On a vraiment tout essayé.

On a attendu un maximum, mais pour la suite de ma vie, pour ma main gauche, on doit faire attention", a expliqué pour sa part le pilote dans une vidéo, diffusée sur Instagram.

C'est une "décision difficile.

Je ne pensais pas terminer ma carrière en Formule 1 de cette façon, mais je pense que c'est pour le mieux", a-t-il ajouté.

Juste après le départ de la course, la monoplace de Grosjean, qui avait quitté la piste à cause d'un accrochage, a été coupée en deux et a pris feu après s'être encastrée à 220 km/h dans une barrière

de sécurité. Le pilote de 34 ans s'était extrait seul de sa F1, 28 secondes après le choc et s'est éloigné du brasier, aidé par le personnel de la voiture médicale des Grands Prix, secondé par des commissaires de piste chargés de la sécurité incendie.

Outre des brûlures aux mains, dont les plus graves à la main gauche, l'ancien de Renault et de Lotus, qui achève sa cinquième saison chez Haas, a seulement souffert d'une entorse à la cheville gauche, grâce sans doute en grande partie à la protection du "halo".

L'incertitude autour de l'état de sa main gauche, encore couverte de bandages ce week-end, semblait être le principal obstacle à son retour au volant à Abou Dhabi.

"Je vais rentrer avec Marion (ndlr, son épouse) à la maison voir mes enfants et puis travailler sur le futur pour retrouver le plaisir de gagner des courses le plus

vite possible et récupérer l'ensemble des fonctions de ma main gauche", a indiqué Grosjean dans sa vidéo postée sur Instagram. Une participation au championnat américain IndyCar ou au championnat du monde d'endurance WEC font partie des pistes envisagées par le Français.

"Immense merci à tous pour tous vos messages, ça m'a fait très chaud au coeur", a souligné le natif de Genève au sujet du très fort soutien reçu depuis son accident.

Pour le GP de Bahreïn, Grosjean a été remplacé chez Haas par le Brésilien Pietro Fittipaldi.

La pige du petit-fils du double champion du monde de F1 Emerson Fittipaldi devrait a priori être prolongée au GP d'Abou Dhabi. La saison prochaine, l'écurie américaine Haas alignera deux nouveaux pilotes : l'Allemand Mick Schumacher et le Russe Nikita Mazepin.

LIGUE 1

Six clubs «auront bientôt» leurs licences professionnelles

Six clubs de la Ligue 1 de football : JS Saoura, JS Kabylie, Paradou AC, NC Magra, WA Tlemcen et AS Aïn M'lila seront les premiers à recevoir leurs licences professionnelles pour la saison 2020-2021, car ayant déjà satisfait tous les préalables établis, pour l'obtention de ce document, a annoncé lundi dans un communiqué la Fédération (FAF).

«La Fédération algérienne de football s'apprête, par le biais de la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF), à remettre aux clubs de la Ligue 1 les licences professionnelles pour la saison 2020/2021.

Cette remise sera faite aux Sociétés sportives par actions (SSPA) ayant déjà satisfait tous les préalables établis pour l'octroi de la LCP, à savoir : la JS Saoura, la JS Kabylie, le Paradou AC, le NC Magra, le WA Tlemcen et l'AS Aïn M'lila» a indiqué l'instance fédérale dans ce communiqué, diffusé sur son site officiel.

«Les autres clubs, dont le dossier est incomplet, recevront leurs licences ultérieurement» a ajouté la FAF, en précisant que trois parmi ces 14 clubs n'ont que deux documents à remettre pour être au complet, alors que pour les autres, «le nombre de pièces manquantes oscille entre trois et huit».

Fin novembre dernier, le NC Magra, la JS Kabylie, la JS Saoura, le WA Tlemcen et l'US Biskra avaient procédé à la signature de la convention tripartite, entre la DCGF, la SSPA et le Cabinet d'expertise, ainsi que la conven-



tion Club Sportif Amateur (CSA) et la SSPA.

Une démarche qui avait réjoui la FAF, car ayant «fortement apprécié les efforts consentis par ces clubs professionnels dans le cadre de l'opération d'octroi de la Licence de club professionnel (LCP) pour la saison 2020/2021, tel que décidé par le Bureau fédéral en janvier 2020.

De son côté, la commission de discipline de Ligue de football professionnel (LFP), avait procédé à l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre de 15 clubs de l'élite, pour "non respect du dépôt des documents pour l'octroi de licence professionnelle et absence de la signature du contrat SSPA/Cabinet".

La liste des clubs concernés a été établie par la DCGF, à savoir : le MC Alger, le CR Belouizdad, l'ES Sétif, le NA Hussein-Dey, l'AS Aïn M'lila, le Paradou AC, le CS Constantine, le MC Oran, l'USM Alger, l'Olympique de Médéa, le CAB Bou Arreridj, la JSM Skikda, l'ASO Chlef, l'USM Bel-Abbes, et le RC Relizane. La com-

mission de discipline avait accordé un délai de 45 jours à ces clubs, à compter du 26 novembre 2020, pour se conformer aux instructions de la FAF, à défaut de quoi, «ils s'exposeraient à une application de l'article 107 du code disciplinaire de la FAF, comportant amendes et déduction des points.

La JS Saoura, la JS Kabylie, le Paradou AC, le NC Magra, le WA Tlemcen et l'AS Aïn M'lila se sont déjà exécutés et sont sur le point de récupérer leurs licences, en attendant les autres clubs.

NABIL KOUKI, ENTRAÎNEUR TUNISIEN DE L'ES SÉTIF : «Nous avons perdu deux points mais gagné sur le plan mental

L'entraîneur tunisien de l'ES Sétif, Nabil Kouki, a regretté les deux points perdus samedi à domicile face au RC Relizane (1-1), à l'occasion de la 2e journée de la Ligue 1 de football, tout en saluant la «belle réaction» de ses joueurs, en infériorité numérique.

«On savait que le match allait être difficile face à une équipe qui s'est regroupée derrière et qui s'est déplacée pour défendre.

Notre tâche s'est compliquée après l'expulsion de notre défenseur (Kendouci, ndlr). En seconde période, nous avons apporté un réglage tactique, ce qui nous a permis d'égaliser en infériorité numérique, grâce à la volonté des joueurs que je remercie pour leur abnégation et leurs efforts.

Théoriquement, nous avons perdu deux points, mais nous avons gagné sur le plan mental», a indiqué le coach de l'Entente, dans une déclaration vidéo diffusée sur la page officielle Facebook du club.

Auteur d'une retentissante victoire lors de la journée inaugurale en dépla-



cement face à l'USM Alger (2-0), l'ESS a été accrochée par le nouveau promu, dans une rencontre qui a enregistré le retour du milieu offensif et capitaine sétifien Akram Djahnit, rétabli d'une blessure au dos.

«Toutes les prochaines rencontres à domicile seront du même scénario que ce match face à Relizane.

Nous devons retenir les enseignements de cette contre-performance pour éviter de refaire les mêmes erreurs», a-t-il ajouté.

Suite à ce nul, l'ESS sera dans l'obligation de se racheter dès le prochain rendez-vous, prévu samedi sur le terrain de l'USM Bel-Abbès, comme l'a si bien indiqué Kouki. «Nous avons laissé deux points à la maison, chose qui va nous pousser à nous racheter lors du prochain match à Sidi Bel-Abbès. Nous allons nous préparer sur tous les plans pour revenir avec un bon résultat, on n'a pas d'autre choix». Enfin, le coach de l'ESS s'est montré inquiet de ne pas pouvoir disposer de l'ensemble des joueurs, dont certains sont actuellement indisponibles pour blessures.

«Je ne dispose pas de l'ensemble de l'effectif, c'est assez stressant. Si j'avais à ma disposition tous les joueurs, j'aurais pu avoir l'embarras du choix et plus d'atouts sous la main.

Il reste 36 matchs à jouer, le parcours sera long et difficile, j'aurai besoin de tout le monde», a-t-il conclu.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le CRB bat Al-Nasr (2-0) et se qualifie au prochain tour

Le CR Belouizdad s'est qualifié au prochain tour de la Ligue des champions d'Afrique, en battant la formation libyenne d'Al-Nasr Benghazi sur le score de 2 à 0 (mi-temps : 1-0), dimanche au stade Petrosport du Caire

(Egypte), pour le compte du tour préliminaire retour de la compétition. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Keddad (17') et Salah Fekroune (90'+3, c.s.c) pour le CRB. Lors de la première manche disputée dimanche

dernier au stade 5-Juillet (Alger), le CRB s'était imposé sur le même score grâce à des réalisations signées la nouvelle recrue béninoise Marcellin Koukpo et le capitaine Chamseddine Nessakh.

Le CRB affrontera au 1er

tour Gor Mahia du Kenya qui s'est qualifié au détriment de l'Armée patriotique rwandaise (aller : 1-2, retour : 3-1).

L'aller se jouera les 22-23 décembre, tandis que la manche retour est fixée aux 5-6 janvier 2021.

AFRIQUE

Des contrats professionnels pour 20 arbitres, dont l'Algérien Ghorbal (CAF)

L'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal a été retenu par la commission d'arbitrage de la Confédération africaine de football (CAF) dans une liste de 20 referees, dont deux femmes, dans le cadre d'un projet de «professionnalisation» pour une durée d'un an, a annoncé l'instance continentale sur son site officiel. «Il s'agit de la première étape de professionnalisation de l'arbitrage sur le continent avec la sélection d'un groupe pilote de 20 arbitres, recrutés pour une durée d'un an. Ceci est organisé dans un projet semi-professionnel qui verra les arbitres souscrire un contrat et bénéficier de formation. Dix-huit arbitres masculins et deux arbitres féminins ont été sélectionnés pour ce premier projet», a indiqué la CAF dans un communiqué.

Mustapha Ghorbal (35 ans) s'est distingué cette saison en dirigeant la finale de la Ligue des champions d'Afrique, disputée le 27 novembre, entre les deux clubs égyptiens Al-Ahly et le Zamalek (2-1), au stade international du Caire.

«En sélectionnant le premier groupe pour ce projet, le comité d'arbitrage de la CAF a un œil sur la Coupe du monde 2022, les représentants africains pour le tournoi seront choisis parmi ce groupe de 20», précise la CAF.

Le président de la commission d'arbitrage de la CAF, le Seychellois Eddy Maillot, a expliqué l'objectif de ce projet : «En choisissant le groupe initial de 20 arbitres, les experts en arbitrage ont cherché à trouver un équilibre entre les six zones de la CAF en fonction de l'âge, de la compétence et de la performance lors des derniers matchs de haut niveau, de la compatibilité de l'arbitre assistant vidéo (VAR), de la condition physique et des capacités techniques. Tout a été pris en compte».

«Avant d'enchaîner : «Ils auront des allocations mensuelles et nous affecterons deux instructeurs dans chacune des six zones de la CAF pour travailler avec eux physiquement et techniquement.

Nous leur fournirons du matériel, ils seront suivis et auront des sessions sur Zoom avec des évaluations mensuelles», explique Maillot.

Pour répondre aux exigences de la condition physique, les arbitres doivent s'entraîner au moins trois à quatre fois par semaine, ce qui signifie un engagement accru en temps et en ressources, poursuit la CAF.

Une fois que le projet pilote sera examiné dans les prochaines années, la CAF cherchera à élargir le programme pour inclure les arbitres assistants ainsi qu'à augmenter le quota d'arbitres féminines.

Liste des 20 arbitres retenus :

Mustapha Ghorbal (Algérie), Alioum Néant (Cameroun), Amine Mohamed Amine Mohamed Omar (Egypte), Weyesa Tessema Bamlak (Ethiopie), Papa Bakary Gassama (Gambie), Selmi Sadok (Tunisie), Ngambo Ndala Jean-Jacques (RD Congo), Janny Sikazwe (Zambie), Rédouane Jiyed (Maroc), Victor Miguel de Freitas Gomez (Afrique du Sud), Ndiaye Maguette (Sénégal), Bondo Joshua (Botswana), Pacifique Ndabihawanimana (Burundi), Andofetra Avombitana Rivolala Manda Amoniaina Rakotojaona (Madagascar), Daniel Nii Ayi Laryea (Ghana), Boubou Traoré (Mali), Beida Dahane (Mauritanie), Peter Waweru Kamaku (Kenya).

Arbitres femmes :

Salima Mukansanga (Rwanda), Lydia Tafesse (Ethiopie).

LIGUE 1 Le "Doyen" veut démarrer du bon pied à Sidi Bel-Abbès

Le MC Alger espère bien entamer la saison 2020-2021 de la Ligue 1 de football, en affrontant mardi en déplacement l'USM Bel-Abbès au stade du 24-Février-1956 (15h00), pour le compte de la mise à jour de la 1re journée de championnat.



Le MCA, qui a débuté l'exercice en disputant le tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique face aux Béninois des Buffles du Borgou à Porto-Novo (1-1), nourrit de grandes ambitions cette saison en visant d'emblée de se positionner pour jouer les premiers rôles en championnat et reconquérir un titre qui fuit son palmarès depuis 2010.

Son premier adversaire n'est autre que l'USMBA qui a réussi, en dépit des pro-

blèmes internes auxquels il fait face, à décrocher un match nul salubre, vendredi de son déplacement à Bordj Bou Arréridj face au CABBA (1-1), à l'occasion de la 2e journée.

"L'USMBA n'est pas en crise. Certes, ils ont des problèmes financiers comme tous les clubs, mais sur leur terrain, ils mettent les problèmes de côté et se concentrent sur leur match. Pour preuve, la saison dernière, le MCA avait perdu 3 buts à 1, alors que le Mouloudia était

favori sur papier. Il ne faut pas oublier que l'ossature de l'équipe de l'USMBA est toujours là, on doit respecter notre adversaire, car il a une bonne équipe", a indiqué l'entraîneur du MCA, Nabil Neghiz. Rien ne va plus du côté de la formation de la "Mekerra". Alors que les supporters croyaient que tout allait rentrer dans l'ordre après le point ramené des hauts plateaux, voilà que les soucis ont resurgi dimanche : l'entraîneur Lyamine Bougherara, son adjoint Lyes Arab ainsi que plusieurs joueurs ont boycotté la séance de reprise.

Les deux techniciens exigent la qualification des 13 nouvelles recrues (bloqué en raison des dettes cumulées au niveau de la Chambre nationale de résolution des litiges, n.dlr), alors que les joueurs ont protesté contre la non-régularisation de leur situation financière.

Même si sur le papier le MCA partira favori, il n'en demeure pas moins que l'USMBA, capable du meilleur comme du pire, a les moyens de se transcender et mettre de côté ses soucis internes pour décrocher son premier succès de la saison, ce qui devrait mettre les joueurs en position de force face à leur direction. L'autre match de mise à jour de la 1re journée se jouera le mardi 15 décembre entre l'AS Aïn M'lila et le CR Belouizdad. Ces deux rencontres ont été reportées en raison de l'engagement des deux clubs algérois au tour préliminaire de la Ligue des champions.

Classement	Pts	J
1. JS Saoura	4	2
--. US Biskra	4	2
--. ES Sétif	4	2
4. AS Aïn M'lila	3	1
--. NC Magra	3	2
--. ASO Chlef	3	2
7. CABB Arréridj	2	2
--. Paradou AC	2	2
--. CS Constantine	2	2
--. MC Oran	2	2
--. JS Kabylie	2	2
--. NA Hussein-Dey	2	2
--. RC Relizane	2	2
14. USM Bel-Abbès	1	1
--. WA Tlemcen	1	2
--. USM Alger	1	2
17. JSM Skikda 0	1	
--. O. Médéa	0	1
19. MC Alger	--	--
--. CR Belouizdad	--	--

LIGUE 1 FRANÇAISE - FC METZ Oukidja : «Ma blessure aurait pu être plus grave»



Le gardien de but international algérien du FC Metz, Alexandre Oukidja, sorti dimanche soir sur blessure lors de la réception de l'Olympique Lyon (1-3), dans le cadre de la 13e journée de la Ligue 1 française de football, a rassuré lundi quant à son état de santé, estimant qu'il avait échappé au pire.

"Merci à tous pour vos messages. Plus de peur que de mal. Un très gros hématome à soigner, mais cela aurait pu être bien plus grave. Merci à vous", a écrit le portier algérien sur son compte Instagram. Touché au tibia sur un contact violent avec le milieu offensif franco-algérien de l'OL, Rayan Cherki, dans le temps additionnel, Oukidja a hurlé de douleur. Après s'être fait poser un bandage, l'international algérien a quitté le terrain avec les soigneurs, remplacé par Marc-Aurèle Caillard.

De son côté, Cherki a tenu à s'excuser et a assuré que son geste était involontaire, lui qui a été exclu pour cette faute.

"Déçu malgré tout d'avoir reçu un carton rouge sévère, je n'avais aucune intention de heurter le gardien ou de faire mal. J'espère sincèrement qu'Alexandre Oukidja va bien et que nous retrouverons les terrains au plus vite", a indiqué Cherki sur son compte Twitter, dimanche soir à l'issue de la partie.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1ER TOUR)

Le programme

Programme du 1er tour de la Ligue des champions d'Afrique de football (aller : 22-23 décembre, retour : 5-6 janvier) :

- CR Belouizdad (Algérie) - Gor Mahia (Kenya)
- MC Alger (Algérie) ou Buffles du Borgou (Bénin) - CS Sfax (Tunisie)
- Stade malien (Mali) - WA Casablanca (Maroc)
- Teungueth FC (Sénégal) - Raja Casablanca (Maroc)
- Racing Club Abidjan (Côte d'Ivoire) - Horoya AC (Guinée)
- AS Sonidep (Niger) - Al-Ahly (Egypte)
- Ahly Benghazi (Libye) - ES Tunis (Tunisie)
- Gazelle FC (Tchad) - Zamalek (Egypte)
- AS Bounguidi Sports (Gabon) - TP Mazembe (RD Congo)
- Jwaneng Galaxy FC (Botswana) - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud)
- Young Buffaloes (Eswatini) - AS Vita Club (RD Congo)
- Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) - Club Desportivo 1 de Agosto (Angola)
- Nkana (Zambie) - Athletico Petroleos (Angola)
- El-Merreikh (Soudan) - Enyimba (Nigeria)
- Asante Kotoko (Ghana) - Al-Hilal (Soudan)
- FC Platinum (Zimbabwe) - Simba SC (Tanzanie).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1ER TOUR)

Le programme

Programme des rencontres du 1er tour de la Coupe de la Confédération africaine de football (aller : 22-23 décembre, retour : 5-6 janvier) :

- Renaissance (Tchad) - ES Sétif (Algérie)
- US de la Gendarmerie (Niger) - JS Kabylie (Algérie)
- Tevragh-Zeina (Mauritanie) - RS Berkane (Maroc)
- Tihad AS (Maroc) - ESAE FC (Bénin)
- ASC Jaraaf de Dakar (Sénégal) - FC San Pedro (Côte d'Ivoire)
- Arab Contractors (Egypte) - ES Sahel (Tunisie)
- Al-Ittihad (Libye) - Pyramids FC (Egypte)
- US Monastir (Tunisie) - Ahly Tripoli (Libye)
- Namungo (Tanzanie) - Al-Hilal Obeid (Soudan)
- GD Sagrada Esperanca (Angola) - Orlando Pirates (Afrique du sud)
- AS Kigali (Rwanda) - Kampala City (Ouganda)
- NAPSAs Stars (Zambie) - UD do Songo (Mozambique)
- FC Bravos do Maquis (Angola) - DC Motema Pembe (RD Congo)
- Al-Amal Atbara (Soudan) - Salitas (Burkina Faso)
- Green Eagles (Zambie) - Coton Sport (Cameroun)
- Bloemfontein Celtic (Afrique du sud) - Rivers United (Nigeria).

BECHAR

Sit-in de dirigeants, joueurs et supporters de l'USBD pour réclamer le soutien des autorités

Des dirigeants, joueurs, staff technique et supporters de l'Union sportive de Bechar-Djedid (USBD) ont organisé dimanche un sit-in devant le siège de la wilaya pour réclamer un soutien des autorités à leur club.

Ce sit-in a été initié pour demander une aide à l'USBD qui évolue au sein de la division «ama-

teurs», a indiqué Mohamed Djebar, président du club.

«Nous attendons toujours l'aide promise par la wilaya depuis plusieurs mois, car le club, créé en 1946, se trouve confronté à plusieurs contraintes financières et logistiques qui freinent ses élans», a-t-il déploré.

Les aides et autres contributions

financières et logistiques, tant des supporters que de bienfaiteurs locaux, «ne suffisent plus au fonctionnement du club qui est la fierté des jeunes du plus grand quartier populaire de Bechar», a-t-il souligné, en ajoutant qu'une délégation de l'USBD doit rencontrer le wali de Bechar pour lui exposer ses doléances.

ITALIE (10E JOURNÉE)

Pas de vainqueur entre la Roma et Sassuolo

L'AS Rome, réduite à dix pendant plus d'une mi-temps après l'exclusion de Pedro, a dû se contenter d'un point à domicile face à Sassuolo (0-0) malgré une seconde période largement dominée par les «Giallorossi», dimanche lors de la 10e journée de Serie A.

Ce 0-0 aux nombreuses occasions et aux deux buts refusés par la VAR (un de chaque côté) fait les affaires de l'Inter Milan, désormais seule deuxième au classement après sa victoire samedi contre Bologne (3-1).

Sassuolo (19 pts) est

4e et la Roma (18 pts) 5e en attendant le résultat de Naples (6e, 17 pts) chez la lanterne rouge Crotone en soirée.

C'est paradoxalement quand elle s'est retrouvée à dix, après le deuxième carton jaune de Pedro pour avoir irrégulièrement stoppé une contre-attaque «neroverde», que les «Giallorossi» ont pris l'ascendant dans un match jusqu'ici très équilibré, sur la pelouse détrempée de l'Olimpico.

La Roma pensait même avoir ouvert la marque dans la foulée mais le but d'Henrikh Mkhitaryan (45e) était

refusé après une intervention de la VAR pour une faute préalable d'Edin Dzeko.

Remonté après ces deux coups de sort, l'entraîneur Paulo Fonseca était invité par l'arbitre à suivre la seconde période des tribunes mais ça n'empêcha pas la Roma de dominer au retour des vestiaires.

Mais sans réussite pour Dzeko (49e, 73e, 78e), en panne de confiance depuis quelques semaines, Leonardo Spinazzola (centre dévié sur le poteau, 60e) ni Mkhitaryan au terme d'un raid en solo (76e).

Les «Neroverdi» ont certes cru au hold-up à un quart d'heure de la fin, mais le joli but de Lukas Haraslin a, lui aussi, été refusé après intervention de la VAR (hors-jeu).

La Roma, en revanche, aura bien réagi après la claque à Naples (0-4), faisant la «fierté» de son entraîneur Fonseca, qui a regretté après le match que la VAR ne soit pas intervenue pour transformer en rouge un carton jaune après une grosse faute sur Lorenzo Pellegrini, sorti sur blessure vers la fin.

L'INTER MILAN ENTRE EN PISTE POUR MARCOS PAULO

Les Nerazzuri se positionnent sur le jeune attaquant. Du côté de l'Inter Milan, on se pencherait déjà sur le prochain mercato d'été. Selon les dernières informations de Sky Sports, les dirigeants Nerazzuri viseraient un attaquant de couloir.

Il s'agit de Marcos Paulo. Agé de 19 ans, ce dernier évolue actuellement au Fluminense. Libre au mois de juin, il n'envisagerait pas de prolonger. Il aimerait faire le grand saut et rejoindre l'Europe.

Auteur de trois buts et quatre passes décisives en trente rencontres toutes compétitions confondues, l'international U19 portugais serait également dans le viseur du Torino et de Parme.



CHEVROLET PRÊT À FINANCER LE RETOUR DE CRISTIANO RONALDO À MANCHESTER ?

L'idée d'un retour de Cristiano Ronaldo à Manchester United fait son chemin chez les décideurs manuciniens. Ces derniers pourraient être aidés dans leur projet par leur sponsor américain, Chevrolet.

Cristiano Ronaldo, 35 ans, n'a jamais caché son attachement à Manchester United et son envie d'y revenir un jour. L'international portugais pourrait voir son rêve se réaliser avec l'aide du sponsor des Red Devils, Chevrolet. Selon des informations rapportées par le média espagnol, AutoSporte, la firme américaine aurait soumis l'idée aux dirigeants manuciniens.

Dans son raisonnement, le sponsor de Manchester United voit Cristiano Ronaldo comme un vecteur commercial et se réfère aux ventes de Jeep, en augmentation depuis deux ans. Une période qui correspond au temps passé à ce jour par l'ancien attaquant manucien sous le maillot de la Juventus et dont la firme américaine est le sponsor. Enfin, depuis l'arrivée de l'international portugais, le club de Turin a vu ses actions augmenter de 30%.

SALAH ROI D'ANFIELD

Mohamed Salah a inscrit un nouveau but à Anfield, faisant de lui le roi de son stade.

Mohamed Salah a encore frappé ! Titulaire ce soir avec Liverpool au sein de l'attaque face à Wolverhampton, l'Égyptien a marqué le premier but de la rencontre, en première période. Avec que Georginio Wijnaldum ne double la mise, l'attaquant a donc peaufiné ses stats, inscrivant son 82ème but avec les Reds, son 52ème en Premier League à Anfield. Dans le Big 5 européen, seuls Lionel Messi avec 63 buts au Camp Nou, et Robert Lewandowski avec 59 à l'Allianz Arena, sont aussi performants dans le stade de leur club.

DIEGO SIMEONE ENCENSE THOMAS LEMAR

Alors qu'il n'avait plus marqué avec l'Atlético Madrid depuis avril 2019, Thomas Lemar (25 ans) a inscrit un but ce dimanche lors de la victoire des Colchoneros face à Valladolid (2-0), dans le cadre de la 12e journée de Liga. Il confirme ainsi ses bonnes prestations ces dernières semaines, et peut prétendre à une place de titulaire. Ainsi, l'entraîneur de l'actuel leader du championnat (25 points), Diego Simeone, a encensé l'international français (22 sélections) en conférence de presse. "Nous sommes très contents pour Lemar. Il travaille depuis longtemps pour montrer quel joueur il est et ce dont il est capable. Il n'a pas toujours eu la régularité qu'il aurait aimé avoir. Nous savons de quoi il est capable. L'espérance que ces récentes performances vont lui donner de la confiance nécessaire pour progresser et pour aider l'équipe d'autant qu'il le peut. Il y a de nombreux matchs à jouer et plus nous serons bien sur le plan physique, plus nous serons en mesure de rivaliser dans toutes les compétitions", a confié l'Argentin.

VERS UN ÉCHANGE MAHREZ - DYBALA ENTRE CITY ET LA JUVE ?

Éléments clés de Manchester City, Riyad Mahrez ne bénéficie pourtant pas de la confiance totale de Pep Guardiola. Une situation qui pourrait conduire à son départ en janvier prochain, et peut-être pour la Juventus de Turin.

Selon les informations de la presse anglaise, le capitaine de l'équipe nationale d'Algérie pourrait quitter Manchester City lors du prochain mercato hivernal. D'après la source, Riyad Mahrez pourrait rejoindre la Juventus, tandis que Paulo Dybala ferait le chemin inverse. Pep Guardiola apprécierait beaucoup le profil du joueur argentin de la Juve et pourrait laisser Mahrez rejoindre la Vieille Dame pour l'avoir. Affaire à suivre...

FERNANDES, BIENTÔT BLINDÉ ?

Recruté lors du dernier mercato d'hiver en provenance du Sporting Portugal pour 55 millions d'euros, le milieu offensif Bruno Fernandes (26 ans, 16 matchs et 10 buts toutes compétitions cette saison) s'est rapidement imposé comme un véritable patron à Manchester United. Particulièrement décisif, l'international portugais va être récompensé par ses dirigeants.

En effet, selon les informations du tabloïd britannique The Mirror ce dimanche, les Red Devils souhaitent prolonger le contrat de Fernandes, qui court jusqu'en juin 2025, d'une saison supplémentaire avec au passage une augmentation de son salaire. Ainsi, le Lusitanien pourrait passer de 110 000 à 221 000 euros par semaine ! Une juste récompense en perspective.

Oukidja donne de ses nouvelles

Touché au fémur sur un contact violent avec Rayan Cherki dans le temps additionnel du match contre Lyon (1-3) dimanche, le gardien de Metz, Alexandre Oukidja, a hurlé de douleur. Après s'être fait poser un bandage, l'international algérien a quitté le terrain avec les soigneurs et il a été remplacé par Marc-Aurèle Caillard. Alors que les images pouvaient laisser craindre le pire, le vainqueur de la CAN 2019 a donné des nouvelles rassurantes ce lundi sur Instagram.

«Merci à tous pour vos messages. Plus de peur que de mal. Un très gros hématome à soigner, mais cela aurait pu être bien plus grave. Merci à vous», a écrit le Fennec. Pour rappel, Cherki, qui s'est excusé et a assuré que son geste était involontaire, a été exclu pour cette faute.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

SOMMET AFRICAÏN

L'Algérie pour la consolidation de la concertation en matière de lutte contre le terrorisme (Djerad)

L'Algérie a plaidé dimanche lors des travaux de la 14^e session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) sur l'initiative "faire taire les armes en Afrique", pour la consolidation de la concertation afin d'éradiquer l'extrémisme violent, lutter contre le terrorisme et assécher les sources de son financement.

Dans son allocution lors des travaux de cette session, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a mis l'accent sur l'importance de "consolider la concertation afin d'éradiquer l'extrémisme violent, lutter contre le terrorisme et assécher les sources de son financement".

Il a relevé, dans ce cadre, que "l'Algérie prend acte, avec une grande préoccupation, de la poursuite des transferts, au profit de groupes terroristes, de fonds colossaux au titre de rançons pour la libération des otages. Une démarche qui sape nos efforts de lutte antiterroriste".

Le Premier ministre a mis en avant l'importance d'œuvrer à la "concrétisation des décisions onusiennes relatives à l'embargo sur les armes dans les zones de conflits, la reconstruction des capacités nationales pour sécuriser les stocks d'armes et de munitions et la lutte contre le trafic illégitime des armes légères et de petit calibre".

Et d'appeler, par là même, au traitement des causes des "menaces sécuritaires et conflits, essentiellement la marginalisation, la pauvreté, la privation, et l'absence de perspective réelles de développement", et ce "partant de l'importance du triptyque paix, sécurité et développement". Il a affirmé, à cet égard, le soutien de l'Algérie aux "efforts visant le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans le Sahel à travers le renforcement des capacités nationales des pays concernés, dans le cadre de la coopération bilatérale ou les mécanismes multilatéraux, à l'instar



du Comité d'Etats majors opérationnels conjoints (CEMOC) ou l'Unité de fusion et de liaison (UFL)". Dans le même contexte, M. Djerad a expliqué que "le partenariat de l'UA avec l'ONU et d'autres partenaires a donné des résultats concrets dans la gestion de nombreux conflits et de leur atténuation dans le cadre du principe « Solutions africaines aux problèmes africains », affirmant, par là même, que "mettre un terme définitif aux conflits dans notre continent demeure l'objectif escompté".

L'approche de la date symbolique que nous avons retenue pour le bilan de nos efforts en vue de faire taire les armes à travers notre continent, "l'Algérie est favorable à la recommandation de prorogation de ces délais de 10 années supplémentaires, avec une évaluation périodique biannuelle, en vue de maintenir la dynamique de notre action collective visant à permettre à l'Afrique de vivre dans la paix et la sécurité". Le Premier ministre a affirmé que "le renforcement de la concertation sur la mise en œuvre de l'approche globale de l'Agenda continental 2063 est à même de conférer davantage d'efficacité à notre action commune pour un trai-

tement radical des causes des crises en Afrique, et de nous rapprocher davantage de la concrétisation de notre engagement de ne pas léguer le poids des conflits aux générations futures".

Nécessaire éradication des résidus du colonialisme en Afrique

Dans ce cadre, l'Algérie a affirmé que le projet "faire taire les armes" ne saurait aboutir sans l'éradication des résidus du colonialisme en Afrique, conformément à la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernements de mai 2013 et de l'Agenda continental 2063 de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit, inaliénable, à l'autodétermination à travers un référendum libre et régulier au Sahara occidental.

Affirmant que les "graves" développements qu'a connue, récemment, la question sahraouie constituent un "réel motif de préoccupation et d'inquiétude" pour l'Algérie, le Premier ministre a appelé à la "relance du processus de règlement politique en accélérant la nomination d'un Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et la reprise des négociations entre les deux par-

ties au conflit". M. Djerad a appelé, dans ce cadre, l'UA à "assumer sa mission de préservation de paix et de sécurité africaines" conformément à l'Acte fondateur de l'UA et au Protocole relatif à la création du Conseil africain de paix et de sécurité "afin de contribuer à la recherche d'une solution à ce conflit, qui n'a que trop duré". Par ailleurs, et dans le cadre du principe constant de l'Algérie quant à l'impératif de mettre un terme aux conflits dans le Continent, le Premier ministre a appelé dans son allocution "accélérer la définition et la délimitation des frontières entre les Etats et veiller au respect rigoureux du principe de l'UA sur le respect des frontières héritées à l'indépendance".

Affirmant, par là même, que "mettre un terme définitif aux conflits dans notre continent demeure l'objectif escompté", M. Djerad a expliqué que l'Algérie, en sa qualité de président du Comité de suivi, poursuit "l'appui de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, en tant que cadre global pour faire face aux multiples défis auxquels est confronté ce pays frère". Aussi, a-t-il rappelé que l'Algérie "n'a ménagé aucun effort pour rapprocher les vues des frères libyens en appui au processus de règlement onusien, à l'effet de trouver une solution politique consensuelle préservant la sécurité, la stabilité et l'unité de la Libye, loin de toute intervention étrangère, dans le respect de la volonté du peuple libyen frère".

ALGÉRIE-UE

Boukadoum co-présidera les travaux de la 12^e Session du Conseil d'association Algérie-UE

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, co-présidera lundi par visioconférence avec le Haut Représentant pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Josep BORELL, les travaux de la douzième Session du Conseil d'association Algérie-Union européenne, a indiqué dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "Au cours de cette rencontre, la plus haute instance de concertation et de dialogue politique issue de l'Accord d'association Algérie-Union européenne, les deux parties procéderont à une évaluation exhaustive des relations et de la coopération de l'Algérie et l'Union européenne, notamment les volets relatifs au dialogue politique sur les relations bilatérales et les questions régionales et internationales d'intérêt commun ainsi que sur la mise en œuvre de l'Accord d'association", a-t-on précisé dans le communiqué. Selon la même source, "les deux parties aborderont également les priorités communes du partenariat Algérie-Union européenne pour les années à venir et procéderont par ailleurs à un échange de vue sur les questions de la mobilité en relation avec le dossier de la migration dans ses aspects bilatéraux et globaux".

PERSONNALITÉ - DÉCÈS

Inhumation demain de Mgr Teissier dans la Basilique Notre-Dame d'Afrique à Alger

L'ancien archevêque d'Alger, Monseigneur Henri Teissier, décédé mardi dernier à Lyon (France), sera inhumé mercredi dans l'intimité dans la Chapelle Sainte Monique de la Basilique Notre-Dame d'Afrique à Alger, à côté du Cardinal Duval, a-t-on appris dimanche auprès de l'archevêché d'Alger. La dépouille sera rapatriée mardi par avion cargo d'Air Algérie. Un accueil lui sera réservé à l'aéroport internationale Houari-Boumediène d'Alger à 14h40. Une cérémonie religieuse est prévue le jour même à la Basilique Notre-Dame d'Afrique à 17h00. Elle sera retransmise en direct sur la page Facebook de la Basilique Notre-Dame d'Afrique (https://www.facebook.com/notredameafrique) et pourrait être suivie depuis l'esplanade de la Basilique par haut parleur. Ces dispositions ont été prises du fait que les places seront très limitées en raison de la situation sanitaire (Covid-19). Selon le programme de recueillement pour la journée

de mercredi, il est possible de se recueillir devant la dépouille et d'écrire sur le Livre d'or, entre 9h et 10h45. A 11h, un hommage officiel sera rendu au défunt, toutefois l'accès à l'intérieur de la Basilique demeure limité. En ce sens, il sera possible d'écouter les prises de parole depuis l'esplanade ou de suivre l'hommage sur la page Facebook de la Basilique.

De 12h à 15h45, il sera également possible de se recueillir devant la dépouille, de signer le livre d'or et de rencontrer les membres de la famille Teissier, les quatre évêques d'Algérie et des membres de l'Eglise. La cérémonie sera clôturée par l'inhumation à 16h00 de Mgr Teissier. Les jours suivants, il sera possible de se recueillir sur la tombe du père Teissier pendant les heures d'ouverture de la Basilique. Pour rappel, l'ancien archevêque d'Alger est décédé mardi dernier à Lyon à l'âge de 91 ans. Il était connu pour son attachement profond à l'Algérie, dont il obtint la nationalité en 1966.

JUSTICE

Tabbou condamné à un an de prison avec sursis assorti d'une amende de 100.000 DA

Le Tribunal de Koléa (Cour de Tipasa) a condamné lundi le président du parti de l'Union démocratique et sociale (UDS) (non agréé), Karim Tabbou, poursuivi pour "atteinte au moral de l'armée", à un (1) an de prison avec sursis assorti d'une amende de 100.000 DA. Suite aux délibérations dans cette affaire dont les faits remontent au mois de mai 2019, la même juridiction a décidé d'abandonner l'accusation d'"atteinte à l'unité du territoire national" retenue contre Karim Tabbou. Le procureur de la République près le Tribunal de Koléa avait requis une peine de trois ans de prison ferme contre Karim Tabbou, assortie d'une amende de 100.000 DA, considérant que les déclarations de l'accusé, en mai 2019, "étaient dangereuses et destinées à l'opinion publique nationale avec toutes ses composantes dans un contexte politique sensible traversé par l'Algérie". La défense du condamné Tabbou a affirmé qu'elle fera appel du verdict rendu aujourd'hui par le tribunal de Koléa.

Pour sa part, l'accusé Karim Tabbou a plaidé son "innocence", affirmant qu'il accepte toutes les accusations à l'exception, a-t-il dit, de l'"atteinte à la défense nationale, menace de l'unité nationale et atteinte au moral de l'armée". "Je suis un militant politique et je me fixe des limites morales, dont notamment ne pas toucher à l'institution militaire", qui est "comme une couronne sur nos têtes", a soutenu Karim Tabbou. Le procès de Karim Tabbou a été reporté sept fois consécutives, principalement à la demande de la défense. Le report du procès a été également décidé par le tribunal, en raison des mesures de prévention contre le nouveau coronavirus, prises par le ministère de tutelle.

INTEMPÉRIES

Intervention de l'ANP pour la réouverture des routes coupées à Batna (MDN)

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) sont intervenus dans la commune de Larbaâ, secteur militaire de Batna, pour la réouverture des routes et voies coupées et le désenclavement des habitants, suite aux fortes intempéries ayant marqué récemment plusieurs wilayas du pays, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Suite aux récentes intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas de l'est du pays, marquées par une forte pluviométrie et d'importantes chutes de neige, des détachements de l'ANP sont intervenus dans la commune de Larbaâ, le secteur militaire de Batna (5^e région militaire) pour la réouverture des routes et voies coupées et le désenclavement des citoyens, le long de la route reliant Larbaâ à Taqesrit, à travers l'utilisation de moyens mobilisés à cet effet", souligne le document. L'Office national de la météorologie (ONM) avait annoncé des chutes de neige sur les hauteurs de plus de 1000 mètres, dans les régions du Centre, de l'est et de l'ouest du pays.